

LA DÉCISION A ÉTÉ APPROUVÉE LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

# Réouverture partielle des frontières le 1<sup>er</sup> juin prochain

P. 16

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

[www.cresus.dz](http://www.cresus.dz)

In medio stat virtus

AU MOINS 40 MORTS DANS DE NOUVELLES AGRESSIONS ISRAËLIENNES

# Week-end macabre à Ghaza



*L'armée sioniste a bombardé sans relâche hier, la bande de Ghaza, tuant au moins 40 Palestiniens dont des enfants. La « spirale de la mort et de la destruction » se poursuit devant la fuite en avant de la « communauté internationale ». Page 11*

CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 17 Mai 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°641 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

EN RAISON DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

# Les ministres privés de sortie sur le terrain

**A partir de demain tous les membres du gouvernement Djerad seront privés de sortie sur le terrain. Cette restriction a été imposée par la mesure prise par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui a mis en avant la campagne électorale qui débute le 20 mai et s'étalera jusqu'au 5 juin.**



**A** partir de demain, c'est le début de vœu de silence de trois semaines pour tous les ministres. Le Premier ministre a l'habitude d'inciter son gouvernement à se déployer sur le terrain. Cette fois, Djerad a demandé à ses ministres de rester au bureau durant toute la campagne électorale qui dure vingt et un jours. Seuls sont autorisés les déplacements directement en lien avec la crise sanitaire. Comme le ministre de la Santé et son homologue de la production pharmaceutique. Le Pr Abderrahmane Benbouzid sera le seul ministre autorisé à effectuer des visites sur le terrain en raison de la crise sanitaire due au Covid-19. Ces derniers jours, certains d'entre eux ont en plus vu leurs déplacements supprimés pour faire place nette à des ministres plus importants qui se rendaient presque au même endroit auparavant et en temps normal. Durant le règne de Bouteflika la peur d'une

désaffection des citoyens pour la campagne électorale et le spectre de l'abstention le jour de scrutin ont donné à réfléchir au gouvernement : déployer le maximum de ministres sur le terrain pour rappeler aux citoyens les différentes réalisations de gouvernement actuel et attirer de potentiels électeurs. Les ministres se jetaient dans l'arène pour booster la campagne, cette fois la donne a complètement changé. Les règles de la campagne électorale ont été arrêtées selon le Dr Bekkat-Berkani ; membre de l'Autorité nationale indé-

pendante des élections. Il a indiqué hier avoir déjà établi un protocole sanitaire remis au président de l'Anie en prévision des législatives du 12 juin prochain. Il a aussi ajouté que ce protocole sanitaire «a été déjà appliqué lors du référendum sur la Constitution en novembre 2020» faisant observer toutefois que la «difficulté» pour les législatives concerne le nombre de personnes qui «seront présentes dans les bureaux de vote compte tenu du nombre de candidats en lice qui demandent à être observateurs». En temps nor-

mal, toutes les réunions publiques sont autorisées et peuvent se tenir sans demandes d'autorisation préalable jusqu'à la veille du scrutin. En raison de la crise sanitaire, et jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire, les réunions publiques dans les établissements recevant du public ou sur la voie publique sont interdites. Idem pour les panneaux installés dès l'ouverture de la campagne officielle, ils seront installés dès que les listes des candidats seront publiées.

Mahmoud Tadjer

## TRAGÉDIE DE GHAZA

# Goudjil appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités

Le Président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a appelé, hier, lors d'un entretien téléphonique avec le président du Parlement turc, Mustafa Sentop, la communauté internationale à «assumer pleinement ses responsabilités» par rapport à la question palestinienne, à travers des décisions permettant de mettre fin de manière « définitive et urgente» à cette tragédie. « La question palestinienne et notamment les conséquences de l'agression israélienne contre la Bande de Ghaza et les atteintes à l'intégrité du troisième Lieu Saint de l'Islam, Al-Qods, ont été au centre de l'entretien téléphonique entre les présidents des deux Chambres», souligne le communiqué du Conseil de la Nation. M.Goudjil et son homologue turc ont appelé la communauté internationale à «assumer pleinement ses responsabilités» par rapport à la question palestinienne, à travers «la prise et l'adoption de décisions à même de mettre fin de manière définitive et urgente à cette tragédie». «Les deux parties ont réitéré leur ferme condamnation et réprobation de la politique de colonisation exercée par l'entité sioniste, devant l'inaction et la complicité de certains pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'indifférence d'autres instances internationales concernées par le règlement de ce conflit, des parties qui ont toujours appliqué, la politique du deux poids deux mesures quand il s'agit de la protection du peuple palestinien et de la défense de son droit légitime à établir son Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods», ajoute la même source.

Le Bureau du Conseil de la Nation, avait déjà pour rappel, dénoncé et exprimé il y a quelques jours dans un communiqué sa «profonde inquiétude», soulignant que l'armée coloniale sioniste «s'est habituée à faire fi et à transgresser la légalité internationale et à défier la communauté internationale qui fait malheureusement preuve de faiblesse devant la cruauté et la barbarie de l'entité sioniste» qui a procédé « à l'expulsion des Palestiniens de leurs maisons alors qu'ils sont les propriétaires légaux de cette terre de Palestine, en terrorisant les

civils désarmés et appliquant un agenda d'occupation vile et sordide». « Tout en rappelant la position immuable et constante de l'Algérie vis-à-vis de la question palestinienne, une position réitérée par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, devant la 75e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en affirmant le droit du peuple palestinien inaliénable à établir son Etat souverain avec pour capitale Al-Qods, Le Bureau du Conseil de la Nation en appelle aux Parlements des pays Arabes et Islamiques afin d'assumer leur droit historique de soutien au peuple palestinien frère et à sa cause juste», dira également le Bureau du Conseil de la Nation.

### L'UNPA DÉNONCE UNE AGRESSION «ABJECTE»

De son côté, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) a dénoncé hier avec fermeté l'agression abjecte de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer sa responsabilité historique dans la protection du peuple palestinien sans

défense. Dans un communiqué dont l'APS a obtenu une copie, l'UNPA a «dénoncé avec fermeté l'agression abjecte de l'ennemi sioniste contre le peuple palestinien et la bande de Ghaza qui défend sa dignité, sa patrie, sa religion et son honneur» et exprimé sa solidarité avec le peuple palestinien et sa juste cause».

L'Union nationale des paysans algériens a également appelé le Conseil de sécurité à «assumer sa responsabilité historique dans la protection du peuple palestinien sans défense contre la barbarie et la politique de colonisation de l'entité sioniste». Après avoir exhorté les Etats arabes et musulmans à «davantage d'actions communes pour défendre la Palestine et le peuple palestinien dans sa juste lutte», l'UNPA a souligné son «soutien à la position algérienne officielle qui défend le droit légitime du peuple palestinien à la souveraineté sur son territoire et à la dignité».

Synthèse R. N.

## RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCI SUR LA PALESTINE

### Boukadoum y prend part

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part hier aux travaux de la réunion ministérielle extraordinaire du Comité exécutif de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) au niveau des ministres des Affaires étrangères, consacrée à la situation dans les territoires palestiniens occupés, indique un communiqué du ministère. Cette

réunion, qui s'est tenue par visioconférence, a été «consacrée à l'examen de la situation qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés, suite aux agressions israéliennes qui ciblent en particulier la ville d'Al-Qods Al-Sharif et la bande de Ghaza», précise le communiqué. Les travaux du Comité exécutif ont été sanctionnés par l'adoption

d'une déclaration aux termes de laquelle, l'OCI condamne «les agressions abjectes commises par les forces d'occupation contre le peuple palestinien, et réitère, par la même occasion, son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, y compris l'établissement de son Etat avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale», ajoute le communiqué.

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

## LA CAMPAGNE DES LÉGISLATIVES DÉBUTERA JEUDI

# Double défi pour les candidats

**La campagne électorale portant élections législatives du 12 juin prochain débutera ce jeudi 20 mai selon les délais établis par la nouvelle loi électorale. Dans un contexte de protestation populaire persistante du Hirak, les candidats de plus de 1 400 listes en lice devront mobiliser l'électorat contre l'abstention passive mais aussi face à l'influence des partisans du boycott.**

« Le nombre de listes de candidatures, dont une bonne partie a été rejetée, prouve l'adhésion de partis politiques et d'individus intéressés par la compétition et affirme aussi l'engagement d'Algériens contre le nihilisme des boycotteurs ».

### CANDIDATS ENGAGÉS

Hamid est informaticien, il se veut pragmatique. Pour lui, les chiffres sont têtus. Selon lui, s'il y a tant de candidats c'est que la dynamique du renouvellement anticipé de l'APN, selon l'agenda du Président de la République, a trouvé un écho favorable parmi la population. N'en déplaise aux opposants qui ont appelé au boycott ou à la non-participation. « Les citoyens se connaissent entre eux, ce système de vote qui donne une chance égale à tous les membres de la liste va créer des surprises. Fini le cooptage ou zaimisme ! Des députés d'un autre genre vont accéder à l'hémicycle. La Issaba des élections est disqualifiée d'avance. » Optimisme d'un observateur averti ? Hamid travaille dans l'administration et justifie son enthousiasme par le constat de « la bonne volonté de l'Etat qui a éliminé pas mal de crocodiles... » L'expression n'est pas élégante mais il se défend. « Auparavant, chaque parti avait sa clique de candidats répétitifs ou redoublants. Prêts pour les quotas. Mais cette fois, l'Anie a fait le nettoyage selon la nouvelle loi électorale qui a donné de grandes chances aux jeunes, à



une nouvelle génération propre de candidats. On ne peut que s'en féliciter.» Un autre témoin veut modérer discrètement l'élan de Hamid. « Son frère est candidat, c'est Hamid qui l'a poussé à se présenter. Comme pour une revanche politique... » Fatah ne veut pas dénigrer son collègue de travail mais nous fait remarquer que la question ne se pose pas seulement au niveau des candidats. « Encore faut-il qu'il y ait des électeurs, assez pour départager les ambitieux concurrents qui veulent conquérir l'APN sans jamais avoir milité de leur vie. »

### L'OMBRE DU HIRAK

Questionnement légitime. Les Algériens vont-ils voter le 12 juin en nombre suffisant ? Quel taux acceptable de participation pour éviter un discrédit sur le mandat d'une Assemblée qui devra œuvrer à une révolution législative au profit de la Nouvelle Algérie, en accord avec les principes de la Constitution adoptée lors du référendum du 1er novembre dernier ? Soraya est candidate. Elle nous confie que sa campagne électorale se fera à partir de son domicile. Pas virtuelle mais à distance grâce aux réseaux sociaux, au téléphone... « Je ne pense pas que j'aurai le courage d'affronter les opposants ou les saboteurs dans

une salle de meeting ou un espace public. Je veux pouvoir convaincre calmement sans exposer ma personne aux agressions de professionnels de la politique frustrés. Nos candidatures en tant que néophytes dérangent les habitués des élections, il ne faut pas qu'on l'oublie... » Youcef, candidat d'un petit parti qu'il ne veut pas qu'on cite renchérit : « Le Hirak nous appartient à tous, comme le FLN pendant la Révolution. Il faut maintenant passer à autre chose et trouver des solutions. Je ne suis pas de ceux qui veulent regretter Bouflicka, donc avançons par le jeu de la démocratie c'est-à-dire les élections. » Et de promettre qu'il pourra affronter la foule avec ce discours de conviction. « Je mènerai campagne dans mon quartier et ailleurs franchement, sans me cacher parce que j'ai bonne conscience. Celui qui ne veut pas voter, qu'il reste chez lui ! Mais de là à nous culpabiliser nous candidats et électeurs, de quel droit ? »

### DOUBLE CAMPAGNE

C'est Hassen, commerçant hirakiste, qui lui répond. « A part les pensionnés et quelques vieux fidèles aux urnes, personne n'ira voter. Ce sera une abstention pire que celle des élections passées pour la révision constitutionnelle. Votre opportunisme sera sanctionné parce que le

peuple ne veut pas d'élections maintenant alors que le Hirak est réprimé... » Youcef hausse les épaules et sort du magasin en rétorquant : « Discours extrémiste sans perspective, reste dans ton hanoute et laisse les patriotes s'occuper des affaires du pays. » A trois jours du début de la campagne ces propos opposés rendent compte d'un climat général. Tension latente entre les Algériens engagés dans le processus électoral, satisfaits du grand coup de balai qui a précédé la campagne et ceux qui continuent à manifester pour une transition, l'instauration d'une Assemblée constituante ou l'organisation d'une conférence nationale en tentant de maintenir les manifestations du Hirak. Par-delà ces divergences politiques, les autorités mettent en garde contre toute atteinte à l'ordre public et ont averti du dispositif de peines prévues en cas d'empêchement de l'opération de vote, de destruction d'urnes ou de bulletins... Des signes qui révèlent la détermination des pouvoirs publics à assurer les meilleures conditions pour la consultation populaire mais qui ne dissipent pas l'inquiétude chez les candidats qui devront convaincre deux fois leurs électeurs. Du bien-fondé de leur candidature et de l'utilité de leur mandat.

Nordine Mzala

### CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES ÉLIMINÉS POUR DE SUPPOSÉS « LIENS » AVEC L'ARGENT SALE

## L'Anie et l'article de la discorde !

L'article 200 sur lequel l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), s'est basée pour éliminer des centaines de candidats aux élections législatives anticipées du 12 juin est au centre des critiques. L'interprétation de cet article, en particulier son alinéa 7 qui dispose que le candidat ne doit « pas (être) connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales », pose un véritable problème. En effet, face aux candidats qui se voient rejeter les dossiers, l'Anie de Mohamed Charfi ne présente aucun document valable. Dernier parti à se plaindre de cette « injustice », c'est le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Le parti de Abderrezak Makri a fait savoir qu'une trentaine de ses candidats

ont été exclus des listes dans 20 wilayas et autres circonscriptions électorales à l'étranger. « Les justificatifs sur lesquels l'Anie s'est référée pour éliminer des candidats n'ont aucune base juridique », dénonce le MSP, pointant du doigt « la dangerosité » de l'alinéa 7 de l'article 200 de la loi organique portant code électoral. Cette disposition qui pourtant, « a suscité des réserves chez le Conseil constitutionnel sans que ce dernier ne la rejette », rappelle le MSP, « demeure un moyen décisif pour porter des interprétations arbitraires et exercer une injustice sur des citoyens, pour des raisons politiques et intérêts non déclarés ». Le parti islamiste est allé plus loin dans ses accusations, évoquant « une fraude anticipée ».

Outres les partis, des juristes ont à leur tour, critiqué ladite disposition de la loi. Chaâbale Zerrouk, ancien magistrat et cadre du ministère de la Justice, n'a

pas hésité à appeler les avocats « à introduire une requête auprès du Conseil constitutionnel » afin de déclarer « l'anti-constitutionnalité » de cet article. « L'alinéa 7 de l'article 200 de la loi électorale porte atteinte à la présomption d'innocence contenue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et garanti par la Constitution », a-t-il déclaré samedi soir sur le plateau d'une Chaîne de télévision privée. Par cette disposition, a-t-il regretté, « nous violons un principe universel ». L'ancien magistrat se demande ensuite « de quel droit peut-on porter des doutes sur quelqu'un supposé avoir des liens avec l'argent sale ? ». Et de poursuivre que « si de tels liens sont avérés, il devrait y avoir des poursuites judiciaires ou encore de la prison pour le concerné », non pas une exclusion de la participation aux élections et « une tolérance à poursuivre ses affaires douteuses ». Le plus grave encore, s'étonne Chaâba-

ne Zerrouk, c'est lorsqu'un juge d'un tribunal administratif devant lequel le candidat éliminé introduit un recours, statue en approuvant le rejet de l'Anie sur la base de rapports de cette dernière et des services de sécurité », et « sans qu'il n'ait à sa disposition aucune preuve matérielle ».

C'est dire que l'interprétation vague de la disposition en question et à la seule et exclusive appréciation de l'Anie, a fait des victimes dans une élection déjà frappée de manque de crédibilité et rejetée par le Hirak. Jusqu'à présent, bien qu'il ait été interpellé sur le sujet lors de sa rencontre avec les représentants des partis participants, le 9 mai en cours, Mohamed Charfi, ne semble pas s'en soucier. Pourtant, c'est lui-même qui a révélé qu'il y a 1 199 listes rejetées pour de supposés « liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme » !

Aïssa M.

DÉJÀ IMPLIQUÉE ET EMPRISONNÉE DANS DES AFFAIRES DE CORRUPTION

# Djamila Tamazirt citée dans trois autres affaires

**L'ancienne ministre de l'Industrie Djamila Tamazirt, actuellement en détention, se retrouve confrontée à trois affaires de corruption, récemment ouvertes au niveau du pôle économique et financier de Sidi M'hamed.**

Les accusations portées contre l'ancienne ministre interviennent conformément à la loi de prévention et de lutte contre la corruption, dont les peines pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison ferme. La première affaire de corruption concerne le complexe Amenhyd Spa des frères Chalhough, dans laquelle elle est accusée de lourdes charges liées à la dilapidation de fonds publics et à l'octroi d'indus avantages au groupe des frères Chalhough afin qu'ils achèvent une usine commune entre l'ancien complexe anciennement dénommé AgroDev. Tamazirt aurait accordé ces avantages pendant son mandat en tant que DG du complexe des industries alimentaires AgroDev. C'est ce même dossier qui a permis la condamnation d'un groupe d'anciens et d'actuels responsables du secteur des ressources en eau et de l'irrigation, dirigé à l'époque par Abdelmalek Sellal, ainsi que l'arrestation des ex-maires Derfouf Hajdri, Youcef Charfa, Mohamed Hattab et Abbas Kamal, et auxquels des soupçons sont dirigés dans l'octroi suspect de marchés aux frères Chalhough. Ces derniers ont été accusés d'accorder les concessions illégales et d'abus de fonction. Dans le même contexte, l'ancienne ministre de l'Industrie, un certain nombre de cadres au ministère de l'industrie, de la Banque d'Algérie ainsi que des investis-



seurs sont poursuivis dans le cadre de l'enquête portant le numéro 0004/20 concernant sa fonction de présidente et DG du complexe d'Eriad. Tamazirt, qui a fait objet d'une mesure d'interdiction de sortie de territoire national (ISTN), est soupçonnée d'être impliquée dans les affaires de corruption liées au complexe de Riad alors qu'elle en était la première responsable, ainsi qu'aux scandales d'attribution de matériel de complexe Corso à Boumerdès pour ensuite le vendre à un prix symbolique. Comme elle est impliquée dans le transfert d'une grande quantité de blé et

de céréales provenant de l'Office des céréales au profit de semouleries privées de manière illégale. L'ex-ministre fait également l'objet de poursuites au niveau de la cinquième chambre de pôle financier et économique dans une enquête à propos d'un homme d'affaires, propriétaire d'un complexe agroalimentaire. Ce dossier est considéré comme l'un des plus gros dossiers de corruption qui a été soulevé au niveau de pôle financier et économique. En effet, le nombre de responsables impliqués dans cette affaire s'élève à 26, dont pas moins de sept ministres. Il s'agit, entre

autres, de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de son chef de cabinet, Mustapha Rehiel, l'ancien ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Kadi, Abdelkader Bouazghi, Abdelouahab Nouri, l'ancien ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda et les ministres des Transports et des Travaux publics Boudjemaâ Talai et Abdelghani Zaâlane, ainsi que de l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh, tous poursuivis pour de lourdes charges conformément au code des procédures pénales et à la loi anticorruption.

ARRÊTÉE VENDREDI DERNIER

## Garde à vue prolongée pour la journaliste KENZA KHATTO

La journaliste algérienne, KENZA KHATTO, arrêtée vendredi lors d'une tentative de marche du Hirak, a vu sa garde à vue prolongée hier. «Garde à vue prolongée pour la journaliste KENZA KHATTO. Elle sera présentée devant le procureur du tribunal de Sidi M'hamed d'Alger demain, lundi 17 mai 2021», a précisé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) sur sa page Facebook. «Pour rappel, la journaliste KENZA KHATTO a été arrêtée violemment alors qu'elle couvrait la marche du vendredi 14 mai à Alger», a ajouté le CNLD. La journaliste de Radio M, a été arrêtée par la police vendredi à Alger, avec une douzaine de reporters et photographes de presse, alors qu'ils s'apprêtaient à couvrir la marche hebdomadaire du Hirak. Alors que ses collègues étaient relâchés après plusieurs heures de détention, KENZA KHATTO a, elle, été placée en garde à vue. Les raisons n'en sont pas connues. La plupart des personnes interpellées ont été libérées depuis vendredi soir mais d'autres comparaissent hier devant les tribunaux. Dans un communiqué publié samedi, Radio M a dénoncé la garde à vue «abusive» de sa journaliste. «KENZA KHATTO a été arrêtée dans l'exercice de sa mission de journaliste. Elle a été victime de brutalités au moment de son interpellation», selon le communiqué. «L'intimidation et le harcèlement des journalistes n'empêcheront pas les images des Algériens en marche de continuer à témoigner de ce qui se déroule dans l'espace public», a affirmé Radio M. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur a décidé de soumettre les organisateurs des marches du Hirak à une déclaration préalable des manifestations auprès des autorités, avec mention notamment de l'itinéraire et des slogans.

EXERCICE NAVAL IMPLIQUANT 13 PAYS EN TUNISIE BAPTISÉ «PHOENIX EXPRESS 2021»

## L'Algérie y prend part

L'Algérie participe depuis hier en compagnie de 12 autres pays à un exercice naval baptisé «Phoenix Express 2021» sur les côtes nord de la Tunisie qui s'étalera du 16 au 28 mai courant. L'objectif étant de participer à commander et à exécuter des opérations conjointes de lutte contre les activités illicites en mer et développer les capacités des militaires à travers l'échange d'expertises. Cet exercice se déroule en partenariat avec l'Africom (Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique), avec la participation de 4 navires militaires de l'armée de mer et 5 navires étrangers. Ce dernier comprend des entraînements des unités d'élite et des forces spéciales. Au total 130 militaires prendront part à cette action, représentant la Tunisie, l'Algérie, la Belgique, l'Egypte, la France, la Grèce, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne et les Etats-Unis. «Les exercices tels que Phoenix Express 2021 augmentent l'interopérabilité entre les pays participants afin d'accroître la sécurité maritime et de soutenir

le commerce mondial», a déclaré le capitaine Harry Knight, Directeur de l'exercice Phoenix Express. «Nos exercices navals nous permettent de développer nos compétences avec nos partenaires régionaux en apprenant les uns des autres et en travaillant ensemble». Le groupe de contrôle de l'exercice de cette année sera accueilli à la base navale de La Goulette à Tunis.

La partie en mer de l'exercice testera les capacités des forces navales nord-africaines, européennes et américaines à répondre à la migration irrégulière et à combattre le trafic illicite et la circulation de biens et de matériaux illégaux. Phoenix Express 2021 comprend des entraînements des unités d'élite et des forces spéciales, avec pour objectif de contribuer dans le commandement et l'exécution des opérations conjointes de lutte contre les activités maritimes illégales, outre le développement des capacités à travers l'échange d'expertises. Face à la situation sanitaire dans le pays, un protocole sanitaire

a été mis au point pour prévenir la propagation du Covid-19 et préserver la sécurité des participants. Les délégations et les navires étrangers ont accosté depuis samedi dernier en Tunisie pour participer à cet exercice, orchestré par l'armée de mer tunisienne. L'exercice Phoenix Express est l'un des trois exercices maritimes régionaux exécutés par les U.S. Naval Forces Africa (Navaf) dans le cadre d'une stratégie globale visant à offrir des possibilités de collaboration entre les forces africaines et les partenaires internationaux afin de répondre aux préoccupations en matière de sécurité maritime. L'US Naval Forces Europe-Africa/US Sixth Fleet, dont le quartier général se trouve à Naples, en Italie, mène toute la gamme des opérations interarmées et navales, souvent de concert avec des partenaires alliés et inter agences, afin de promouvoir les intérêts nationaux des États-Unis ainsi que la sécurité et la stabilité en Europe et en Afrique.

M. T.

ARRÊTÉ LORS DE LA MARCHÉ DE VENDREDI DERNIER À CONSTANTINE

## Un professeur d'université devant le juge

Le professeur d'université en physique nucléaire à l'université Mentouri de Constantine et président de l'association astronomique Echiiri, Jamel Mimouni, a été présenté hier devant le juge d'instruction du tribunal de Ziadia (Constantine). Devant le juge d'instruction, il a refusé de signer le document-engagement qu'il lui a été présenté stipulant qu'il ne devrait plus participer aux marches

hebdomadaires. Après avoir été préalablement déféré devant le procureur, le juge a ordonné sa mise sous contrôle judiciaire en attendant sa prochaine comparution. Il lui a été également interdit de participer à l'avenir aux marches hebdomadaires. Le professeur a été arrêté vendredi dernier lors de la dernière marche du hirak à Constantine. Le chercheur algérien établi aux USA et employé à la

Nasa, Nouredine Melikechi, a tenu à apporter son soutien à son collègue dans un post paru hier sur sa page Facebook. «Ma solidarité absolue est avec mon collègue le professeur Jamal Mimouni. Jamal est physicien et non criminel, il a le droit de donner son opinion comme tout citoyen algérien. L'oppression, et l'injustice ne résoudront pas le problème» écrit-il.

SESSION DU PRINTEMPS DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

## Le Conseil de la Nation y prend part

Le membre du Conseil de la Nation, président de la commission de la Défense nationale, Abdelhak Boulaid, prend part par visioconférence aux travaux de la session du printemps de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (Otan), a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. A l'ordre du jour de cette session qui a débuté vendredi dernier et s'étalera jusqu'à aujourd'hui, les réunions régulières des commissions permanentes et la séance plénière, a précisé la même source. Les participants examineront lors de cette session «les futures défis de maîtrise de l'armement international», «les armes biologiques: le développement technologique et le danger du terrorisme biologique post-Covid-19» et «la crise économique internationale: répercussions et défis», a ajouté la même source. Le Parlement algérien participe régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'Otan en qualité de membre partenaire méditerranéen.

RETRAIT À DISTANCE DES DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

## Trois liens électroniques disponibles



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dimanche, la mise en place de trois liens électroniques permettant aux citoyens de retirer à distance les documents d'état civil (extrait de naissance, acte de décès, et acte de mariage). Une publication sur la page Facebook du ministère indique que les documents d'état civil peuvent être retirés à distance, pour ce qui est de l'extrait de naissance, l'acte de décès, et l'acte de mariage. La même source précise que l'extrait de naissance peut être retiré via le lien suivant:

<https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeNaissance>  
L'acte de mariage, à partir de ce lien:  
<https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeMariage>  
Quant à l'acte de décès, il peut être retiré via le lien suivant:  
<https://etatcivil.interieur.gov.dz/ActeDeces>.

## DR BEKKAT BERKANI, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS : « La réouverture des frontières conditionnée par des mesures sanitaires strictes »

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani qui était hier l'invité de la Chaîne III a indiqué que la réouverture des frontières doit être conditionnée par des mesures sanitaires strictes

Le Comité scientifique a établi des règles sanitaires très précises d'accès à notre territoire afin d'éviter la propagation du coronavirus, notamment les tests PCR et antigéniques pour chaque voyageur à l'arrivée a-t-il fait savoir. «En cas de positivité, un confinement concernant la personne est obligatoire», explique le Dr Bekkat Berkani, en ajoutant que «ce sont des règles internationales». Comme ailleurs dans le monde, à bord des aéroports et avions, seront mises en place des mesures favorisant parfois la distanciation physique et le port du masque. «Un dispositif de protection sanitaire sera adopté à tous les niveaux, avant et durant le voyage», explique-t-il. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani a ajouté que «ce sont là des règles internationales. si la vie doit reprendre normalement, cela devrait se faire progressivement, tout en gardant à l'esprit que le virus est là et circule toujours» dit-il. Et de rappeler qu'historiquement l'Algérie a été l'un des premiers pays à faire venir ses ressortissants même de la Chine, notamment de la ville de Yuhan, là où tout a commencé. « Au début de l'année dernière, on a rapatrié, gratuitement, des dizaines de milliers de nos ressortissants » a-t-il tenu à faire rappeler. Le Dr Bekkat a fait observer que la décision de commencer à rapatrier les ressortissants algériens mais aussi celle de permettre aux Algériens qui travaillent en dehors du pays de quitter le territoire, « appartient aux autorités politiques et ce, en fonction des priorités à définir pour ouvrir de manière progressive les frontières ». Rappelant que la période d'alerte sanitaire



demeure toujours en vigueur, il a relevé que «les compagnies aériennes et maritimes ont la responsabilité de veiller à la sécurité sanitaire de tous les voyageurs dans les espaces de transit ou dans les aéronefs». A cet effet, il a affirmé que les mesures barrières doivent demeurer obligatoires, comme le port du masque, la mise à disposition des passagers du gel hydroalcoolique ainsi que le respect de la distanciation physique sans oublier l'aération des locaux. Une rencontre a regroupé samedi

dernier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad et les membres du Comité scientifique. Quelques membres du Haut conseil de sécurité (HCS) y ont participé également. Au menu, la question de l'ouverture des frontières. Après concertation et compte tenu de la situation épidémiologique jugée stable par les instances sanitaires, une décision permettant au pays de desserrer la vis sur les restrictions de voyage devrait être prise incessamment.

M. T.

## BLOQUÉE DEPUIS DES ANNÉES L'exploitation du corail relancée

La wilaya d'Alger a invité hier l'ensemble des exploitants du corail à se présenter au siège de la wilaya le 23 mai pour y déposer leur dossier d'exploitation aux services concernés. Bloquée depuis des années, la relance de l'activité de pêche au corail a été autorisée récemment, mais sera limitée, dans une première phase de cinq ans, à un quota de 6 tonnes par an au niveau des wilayas d'El Tarf, de Skikda et de Jijel, et ce, dans l'objectif de préserver cette ressource marine, a indiqué le Directeur général de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA). Le plan d'exploitation de corail mis en place par le ministère de tutelle définit la quantité exploitable, le nombre d'exploitants et la mise en place d'un système d'exploitation basé sur la rotation, explique le même responsable. Ce plan répartit le littoral national

en cinq zones composées chacune de deux surfaces d'exploitation. Chaque zone d'exploitation est ouverte pendant une période de cinq ans puis fermée pendant 20 ans, le corail ayant besoin de 15 à 20 ans pour se renouveler. S'agissant des cinq premières années, la zone ouverte est composée de deux surfaces de pêche. Celle de l'Est va du vieux port de pêche d'El Kala jusqu'aux frontières tunisiennes. Elle bénéficie de 30 permis d'exploitation et d'une quantité autorisée de 3 tonnes par an.

Quant à la partie Ouest de cette zone, elle comprend les wilayas de Skikda et de Jijel, bénéficiant chacune de 15 permis chacune et de 3 tonnes maximum pour l'ensemble des deux wilayas. Le plan détaille également la profondeur autorisée pour cette pêche, à savoir, entre 50 et 110 m de profondeur et le nombre de 9

ports habilités à recevoir le corail pêché. Ce corail brut est interdit à l'export en l'état, dans le but de soutenir l'artisanat en Algérie. Pour permettre sa transformation, l'Agence a organisé en janvier dernier une session de formation de sculpture sur corail au profit de 17 artisans venus de 12 wilayas au niveau du Centre de formation de sculpture sur pierre de Tamarrasset. Concernant le processus d'exploitation, le premier responsable de l'ANDPA a expliqué que la pêche autorisée est réalisée par des plongeurs via la procédure appelée technique du marteau. Par la suite, 70 % de la quantité pêchée est vendue à l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor). Le pêcheur a le choix entre transformer les 30 % restants au sein d'un atelier ou vendre l'ensemble de la quantité à cette agence.

## AIR ALGÉRIE SE PRÉPARE À REPREDRE DU SERVICE 9 vols par jour programmés

Après plus d'une année d'inactivité, Air Algérie qui attend le feu vert du gouvernement, a mis à jour un programme de vols précis pour la saison estivale. La compagnie aérienne a établi un programme de vols reliant la France et l'Algérie. De nombreux billets d'avion sont mis en vente sur le site web d'Air Algérie à partir du 1er juillet. La compagnie aérienne compte effectuer neuf vols par jour en s'envolant de Paris-Roissy pour atterrir après sur le sol d'Alger. Oran et Constantine font également partie de ce programme, qui semble être diversifié. Air

Algérie compte exécuter deux autres vols entre Paris-Orly, Roissy et Oran au quotidien. Un seul vol chaque jour entre Constantine et Roissy est aussi au menu d'Air Algérie. Dans l'attente d'un desserrement de la vis sur les restrictions du voyage, Air Algérie se tient prête à la saison estivale. La compagnie aérienne nationale a prévu plusieurs autres vols qui pourraient avoir lieu au mois de juin dans le cas d'une ouverture des frontières. En effet, les vols étaient affichés par les aéroports de France. Ces liaisons aériennes ont, comme point de départ, l'aé-

roport d'Orly et Charles De Gaulle. Air Algérie compte atterrir, en cas de survol, sur l'aéroport d'Alger-Houari Boumediène, celui de Sétif, Tlemcen et Constantine. L'aéroport d'Annaba, celui d'Oran et de Béjaïa sont aussi au programme. En fait, celui-ci s'annonce chargé avec des vols disponibles entre le 13 juin et le 27 du même mois. Cependant, tous ces vols internationaux restent soumis à l'approbation du gouvernement. Celui-ci décidera d'ouvrir ou non les frontières du pays et les vols sus-mentionnés seront, de ce fait, annulés ou maintenus.



CRÉATION DE LA ZLECAF

# L'accord ratifié par l'Algérie

**Considéré comme étant une grande opportunité pour la diversification de l'économie nationale et de ses exportations, l'Algérie a ratifié l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n°36. «Est ratifié et sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, signé à Kigali, le 21 mars 2018», est-il indiqué dans ce décret présidentiel n° 21-133, signé le 5 avril dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.**

**S**elon l'accord portant sa création, la Zlecaf vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une «Afrique intégrée, prospère et pacifique» telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063. De plus, il s'agit à travers cet accord de créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à travers des cycles successifs de négociations, de contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les Etats parties. Autre objectif mentionné, celui de poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur, promouvoir et réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des Etats parties et renforcer la compétitivité des économies des Etats parties aux niveaux continental et mondial. Il s'agit également de «promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécuri-



té alimentaire, de résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale». Parmi les objectifs spécifiques de l'accord, figurent aussi l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce de marchandises, la libéralisation progressive du commerce des services et la coopération en matière

d'investissement, de droit de propriété intellectuelle et de politique de concurrence. En outre, il s'agit pour les Etats parties de la Zlecaf de coopérer dans tous les domaines liés au commerce, de coopérer dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, d'établir un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits et obligations et d'établir et de

maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la zone. La Zlecaf, dont le lancement effectif s'est opéré début 2021, constitue pour l'Algérie «un choix stratégique», avait estimé le Premier ministre Abdelaziz Djerad, appelant à «davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens». La création de la Zone, a estimé le Premier ministre, «est une opportunité cruciale pour intensifier et développer le commerce interafricain», qui devrait connaître, a-t-il ajouté, «une hausse significative, en sus de la consolidation des objectifs de complémentarité et d'intégration continentales à travers le commerce et l'investissement, deux éléments clés pour le soutien de la croissance et du développement économique durable». «Avec un marché de 1,2 milliard de personnes, d'une valeur de 3 000 milliards USD et un Produit intérieur de 2,5 milliards USD, les potentialités et les capacités économiques de l'Afrique connaîtront une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel, qui ne dépasse pas 16%», a-t-il fait remarquer.

Hafid Mesbah

## CULTURE EXPÉRIMENTALE DE COLZA À EL-OUED La campagne de récolte lancée

La campagne de récolte du colza, une culture nouvellement introduite dans la wilaya d'El-Oued, a débuté au niveau d'une exploitation située à Kouinine

(7 km du chef-lieu de wilaya), a indiqué le superviseur technique du projet. A titre expérimental, la campagne a débuté avant-hier, sur une superficie d'un hectare, avant de se poursuivre dans le courant de cette semaine dans les autres exploitations ayant également mené l'expérience de cette culture stratégique et totalisant une superficie de 10 hectares, a affirmé Dr. Ahmed Allali, spécialiste en agronomie saharienne (Université d'El-Oued). L'expérience de la culture du colza a donné au niveau de cette exploitation

expérimentale un rendement de 27 quintaux à l'hectare, jugé «très encourageant», à considérer le fait qu'elle est menée sur un sol sablonneux «pauvre» et sans fertilisant organique ou chimique, a-t-il expliqué. Le résultat est tout aussi «honorable» comparativement aux rendements obtenus dans les pays voisins, à savoir entre 30 et 40 quintaux/hectare, sur des sols non sablonneux et avec un apport en fertilisants (organique et chimique), a ajouté la même source. Par ailleurs, Allali a fait savoir que tout au long du processus expérimental de culture du colza cette saison, l'accent a été mis sur l'importance de prévoir ce genre cultural dans le cycle agraire dans le Sud, en vue de réhabiliter les terres



dégradées et «appauvries» et de fertiliser les sols et les rendre productifs, sachant que la wilaya d'El-Oued en compte à elle seule quelque 60 000 hectares. L'avantage de cette culture dans le Sud, en plus d'être stratégique, est qu'elle donne de «bons» rendements, dans des conditions extrêmes, la plante étant résistante au milieu naturel aride, peu consommatrice d'eau et non exigeante en fertilisants organiques, a-t-il expliqué. Allali a estimé, dans ce contexte, que l'élaboration d'un programme étudié d'accompagnement technique des agriculteurs, est susceptible d'étendre l'expérience dès la saison agricole prochaine pour toucher d'autres régions agricoles de la wilaya.

R. E.

START-UPS

### Conférence régionale à Ghardaïa

La conférence régionale dédiée aux start-ups de la région Sud sera organisée, sous le haut patronage du président de la République, aujourd'hui, à l'université de Ghardaïa, annonce le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie et de la connaissance et des Start-ups, dans un communiqué. Baptisée Ghardaïa Disrupt, cette conférence s'adresse aux startuppeurs, porteurs de projets innovants, experts en nouvelles technologies et aux étudiants. Au programme de cet événement, des panels d'experts algériens et internationaux pour débattre plusieurs thématiques relatives à l'AgriTech/Aquatech et la FoodTech, l'économie circulaire et l'énergie renouvelable. Un concours sur ces trois thématiques sera organisé ainsi que des conférences et une exposition des start-ups activant dans le sud du pays. La rencontre vise à « animer l'écosystème de l'innovation » dans la région, précise le communiqué.

PORT DE PÊCHE DE SÉRAÏDI À ANNABA

## Travaux d'aménagement pour développer les prestations

En vue de développer les services de villégiature assurés aux touristes durant la prochaine période estivale, des travaux d'aménagement et de réalisation de locaux et kiosques sont actuellement menés au port de pêche de Séraïdi dans la wilaya d'Annaba, ont indiqué hier les services de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de wilaya. Inscrits dans le cadre du programme de promotion et de réhabilitation des espaces des ports de pêche, ces travaux portent sur la rénovation de la clôture extérieure délimitant les biens portuaires et l'exploitation d'une partie des quais afin de créer des activités commerciales répondant aux besoins des estivants et touristes, a-t-on indiqué. Les travaux projetés, d'autre part, sur les quais du port de pêche de Chetaïbi,



ouvert partiellement aux citoyens, porteront sur le développement d'activités de loisirs par l'aménagement d'aires de jeu pour enfants et d'attraction pour les familles. Ce port distant de 60 km de la ville

d'Annaba est l'un des ports se prêtant pour le développement des activités touristiques au regard de son emplacement au milieu du tissu urbain de la ville, a-t-on souligné. Cette structure portuaire bénéficiera d'opérations de développement de l'activité commerciale du port par l'extension de l'aire réservée à l'accostage des bateaux de pêche ainsi que celui réservé pour les bateaux de plaisance et par le lancement d'activités commerciales en rapport avec la pisciculture.

Le port de Chetaïbi est capable d'accueillir plus de 400 unités de pêche dont 136 sardinières, 264 petites embarcations de pêche et 25 bateaux de plaisance dont la majorité de petite taille.

R. E.

## PATRIMOINE DE MILIANA (AÏN DEFLA)

# Une richesse à valoriser

**La ville millénaire de Miliana dans la wilaya de Aïn Defla dispose d'un riche patrimoine qui lui a valu d'être classée secteur sauvegardé et qui attend d'être valorisé, affirment des experts dans le domaine.**

« **A** la faveur du riche patrimoine dont dispose cette cité de citadins par excellence, peuplée de descendants d'Andalous, de Kourouglis et de Berbères du Zaccar, Miliana, cité antique érigée durant la période romaine, et dont la prospérité lui a valu, plus tard, le nom de -Meliana- (emplit de richesses), ne pouvait qu'être classée en tant que secteur sauvegardé », affirme l'administrateur du musée de la ville, Abass Kébir Benyoucef. Auteur de plusieurs livres dont notamment « Abdelmoumen Ibn Ali, Le Chevalier du Maghreb », « L'Histoire de l'Algérie », « Rais Hamidou, le corsaire d'Alger », « Figures héroïques du Maghreb », « El Kahina, la reine des Aures » et « 17 octobre 1961 », il s'est attardé sur l'aspect histoire de la ville. Il a, à ce propos, noté que Miliana a longtemps abrité l'Emir Abdelkader qui s'y était établi une bonne partie de sa vie, et dont l'ancienne demeure, un édifice de style mauresque situé en plein centre-ville, a été restauré et aménagé en musée. Le musée comprend plusieurs salles d'expositions sur l'histoire de la région telle que des vestiges archéologiques d'époques romaine et musulmane, les résistances populaires pendant la conquête de l'Algérie par la France ainsi que des objets ethnographiques du Sud algérien, détaille-t-il. Outre les illustres Ibn Khaldoun et El Idrissi (période médiévale) qui y ont séjourné, la ville a connu le passage de l'écrivain



Alphonse Daudet (1840-1897) qui, dans « Les lettres de mon moulin » (1869), a consacré une nouvelle intitulée « A Miliana », où il a notamment cité l'horloge, les remparts ainsi que le mausolée du saint patron de la ville, relève-t-il. Ayant travaillé sur le classement de Miliana en tant que secteur sauvegardé depuis 2014, M. Benyoucef, également designer, illustrateur, dessinateur, musicien et archéologue, s'est, par ailleurs, intéressé au Rekb de Miliana, une tradition de la tribu berbère des Beni Farh et de la région, consistant en un pèlerinage annuel dans l'enceinte du mausolée de Sidi Ahmed Benyoucef. « Tradition incontournable dans le calendrier des événements de la région, le Rekb des Beni Farh est le rendez-vous des Milianais avec des centaines de pèlerins venus de plusieurs régions du pays, lesquels entameront leur longue procession à partir de la ville de Mousselmoune (Tipaza) pour se retrouver dans l'enceinte du mausolée de

Sidi Ahmed Benyoucef », détaille-t-il. Relevant que Miliana recèle des vestiges dont la valeur et la réputation sont reconnues au plan international, le président de l'association « les amis de Miliana », Lotfi Khouatmi, a soutenu que le classement de la ville sur la liste des secteurs sauvegardés la dotera d'outils à même de lui permettre de protéger son patrimoine urbain et d'assurer son développement. Tout en relevant l'importance du débat sur les moyens susceptibles de faire du patrimoine "une source de richesse et de développement économique", ce chirurgien-dentiste a mis l'accent sur la nécessité de l'implication des collectivités territoriales et l'adhésion de la société civile au processus de protection du patrimoine matériel et immatériel de la ville.

### UN PLAN PERMANENT DE MISE EN VALEUR, UNE ACTION VITALE

Relevant qu'un patrimoine est une ressource non renouvelable, le directeur de la

Culture de la wilaya de Aïn Defla, Hasnaoui Mahmoud, a estimé que la préservation de ce capital permet la valorisation de l'identité d'une population donnée et, par ricochet, l'amélioration de la vie locale. Cet archéologue de formation ayant à son actif une grande expérience dans ce domaine (il a notamment pris part au classement de la ville de Ténès (Chlef) en tant que secteur sauvegardé), a noté que l'existence d'unités patrimoniales stables dans un espace homogène au niveau de la ville de Miliana a plaidé pour la création d'un secteur sauvegardé de cette cité. Il a noté que les principaux objectifs recherchés par le classement de la ville de Miliana consistent à éviter la disparition (ou une atteinte irréversible) aux quartiers historiques (par l'institution de mesures juridiques de protection) ainsi qu'à requalifier le patrimoine historique, architectural et urbain. L'opération de classement vise, par ailleurs, à associer « sauvegarde » et « mise en valeur » dans une démarche d'urbanisme qualitatif où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on permettrait une évolution harmonieuse des quartiers anciens, observe-t-il. Selon lui, l'action la plus importante à mettre en place après le classement de la ville de Miliana consiste en la mise en place du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville (PPS MDSS), une opération qui, a-t-il fait savoir, ne peut être entreprise à l'heure actuelle car touchée par le gel. « Il y a 4 ans, nous avions bénéficié de 15 millions de dinars en vue de lancer l'étude inhérente à ce plan mais comme la ville n'était pas classée, on ne pouvait réaliser pareille opération dont l'exécution est faite par un bureau d'étude spécialisé dans le patrimoine, ayant de surcroît un agrément délivré par le ministère de la Culture », a-t-il fait remarquer. "Aujourd'hui que la ville a été classée en tant que secteur sauvegardé, nous nous retrouvons dans l'impossibilité de mettre en place ce plan dont la concrétisation est tributaire de son dégel", a-t-il confié.

APS

## RÉALISATION DE HUIT PISCINES DE PROXIMITÉ À EL BAYADH

### Lancement «prochain» des travaux



Les travaux de réalisation de huit piscines de proximité couvertes seront « prochainement » lancés à travers la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris dimanche du directeur local de la jeunesse et des sports, Lazhar Boukhouche. Ces structures seront érigées dans les huit daïras que compte la wilaya dans un délai de 16 mois pour une enveloppe financière de l'ordre de 640 millions DA, au titre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-il déclaré. L'étude portant sur ces projets a été achevée ainsi que le choix des entreprises réalisatrices, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, les travaux de réalisation de la piscine semi-olympique de la commune de Labiodh Sidi Cheikh ont été achevés ainsi que la piscine de proximité de la commune de Ghassoul.

Leur raccordement au réseau du gaz naturel est en cours, a-t-on précisé. S'agissant des stades de proximité, quelque 42 stades ont été réalisés à travers 22 communes pour une enveloppe financière de 230 millions DA au titre du fonds de garantie et solidarité des collectivités locales, a fait savoir la même source.

L'aménagement de la pelouse du complexe sportif « Zakaria Medjdoub » du chef-lieu de wilaya a été aussi achevé. Il est prévu le lancement de deux opérations similaires aux stades de Bougtob et Labiodh Sidi Cheikh. Enfin, les travaux de construction d'une salle omnisports de 500 places tirent à leur fin à Labiodh Sidi Cheikh. Seul son raccordement au réseau du gaz naturel est en cours de réalisation.

### TAMANRASSET

#### Mise en service de dix nouveaux transformateurs électriques

Dix (10) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans différentes régions de la wilaya de Tamanrasset pour améliorer la distribution de l'électricité, en prévision de la saison estivale, a indiqué dimanche la cellule de communication de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ces nouvelles installations, avec une onzième en projet, ont été accompagnées de la réalisation de 10,9 km de nouvelles lignes électriques et la réhabilitation de 5,2 km de réseau de basse tension, a-t-on précisé. Les efforts visant l'amélioration du réseau de distribution de l'électricité ont donné lieu également à la mise en service d'un poste électrique de 30 kilovolts (KV) pour renforcer le réseau d'alimentation des villes de Tamanrasset, Abaessa, Silet et In-M'guel, et le village d'Amessa et ses environs, et la mise en service d'une installation similaire alimentant Tin-Zaouatine et ses environs, a ajouté la source. Ces nouveaux équipements ont été réalisés dans l'objectif d'améliorer le réseau électrique et satisfaire la demande croissante des abonnés en période estivale marquée par les fortes chaleurs et une hausse de la consommation d'électricité.

### INCENDIES DE FORÊTS D'ORAN

#### Remise prochaine de plus de 90 ruches aux victimes

Pas moins de 98 ruches d'abeilles pleines seront remises aux apiculteurs d'Oran victimes d'incendies de forêts, a-t-on appris hier auprès de la chambre de wilaya d'agriculture. Dans ce cadre, cette instance procédera, demain lundi, à la distribution de ces ruches à 18 apiculteurs activant dans les espaces consacrés à cette activité dans la commune d'Aïn El Kerma, daïra de Boutlelis, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Zeddou Houari. Lancée par la chambre nationale d'agriculture, cette opération vient en solidarité avec les apiculteurs dont les ruches ont été détruites par les incendies de forêts enregistrés en novembre dernier, a-t-il souligné. Quatre incendies de forêts avaient été enregistrés le 6 novembre dernier à Oran détruisant une superficie globale de 426 hectares d'arbres forestiers, de broussailles et d'herbes dans les communes de Tafraoui, Misserghine et Gdyl. A noter que la région de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma, a été la plus touchée par les incendies.

## NOUVEAU PÔLE D'IGHIL-OUZARIF (BÉJAIA) Distribution de plus de 3 000 logements

*Au total, 3 016 logements de type location-vente ont été distribués, samedi, au nouveau pôle urbain d'Ighil-Ouzarif à Bejaia, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi.*

Le lot fait partie d'un programme d'attribution de 6.100 unités en état d'achèvement, dont la répartition, selon les responsables de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), ne saurait aller au-delà du mois de septembre. Le ministre a insisté, à ce titre, sur le respect de ce délai, mettant l'accent, par ailleurs, sur la concentration parallèle des efforts, sur l'opération d'achèvement des viabilisations, centre, déjà, d'un avancement notable et rapide. Le site qui, avant le mois de mars dernier faisait office d'un "véritable bourbier", a changé totalement de visage, prenant un look pour le moins chatoyant, avec la réalisation des routes, la pose de candélabres pour l'éclairage public, le gazon et l'aménagement des placettes publiques. Désormais, la nouvelle ville, qui réunit plus de 16.000 logements, tous en voie d'achèvement, a pris le look qui lui sied et semble parée pour accueillir tous ses futurs résidents dont le nombre prévisionnel, à terme, est estimé à pas moins de 80.000 habitants. L'occasion de cette cérémonie a permis au ministre de constater de visu, les progrès qui y sont réalisés en l'espace de quelques semaines, notamment depuis le séisme du 18 mars dernier et qui, en fin de compte, a été une réelle opportunité pour les différents acteurs impliqués dans sa réalisation, d'y mettre le paquet et aller vite dans l'opération de relogement des sinistrés de la ville de Bejaia. En concertation soutenue, les ministères de l'habitat, de l'énergie et des ressources en eau, ont rapidement apporté leur contribution collective pour donner vie à ce pôle qui pendant des années a continué à achopper sur



des contraintes diverses au point où beaucoup ont douté de son aboutissement. Il s'agit notamment de contraintes liées, notamment, au relief difficile et montagneux du site et à son financement ainsi que celles inhérentes au foncier et à la libération des assiettes constructibles.

Désormais, c'est une réalité concrète et les premiers habitants ont déjà un pied sur le site et ont inauguré leur habitation après qu'elle leur fût désignée. Et ce n'est pas sans bonheur, voire dans une profonde émotion, qu'ils ont pris possession de leurs actes et de leurs clés. Se montrant rassurant, le ministre a fait cas de la réalisation d'un programme en cours de 31.000 logements, dont la livraison est de nature à soulager un grand nombre de familles en attente, car la wilaya de Bejaia dans son ensemble, n'a pas

livré de grands programmes de logements, a-t-il noté, soulignant la volonté des pouvoirs publics d'en rattraper localement les retards. A ce titre, le ministre, joignant l'acte à la parole, a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 2798 logements sur un autre site, celui de Sid-Bouderham, à la sortie ouest de Bejaia, où siège déjà un chantier de réalisation de 9.000 autres unités de type location-vente et LPA. A terme, ce site sera paré pour accueillir quelque 45.000 habitants et pas moins de 25 équipements publics. Autant dire un 2ème pôle urbain, dont la livraison est à même, non seulement de désengorger la ville de Bejaia arrivée à saturation, mais aussi d'offrir des cadres d'habitation dignes et vivables à ses populations.

APS/R. R.

### ANEM DE SÉTIF Lancement d'une campagne sur les services numériques

L'Antenne de wilaya de Sétif relevant de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a lancé une campagne d'information pour faire connaître les services numériques développés par le secteur, a-t-on appris samedi du directeur de l'antenne, Abderezzak Mezouz. Cette campagne d'information s'inscrit dans le cadre d'une initiative du ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale pour faire connaître les services numériques offerts avec la participation de toutes les antennes de wilayas de l'emploi, a précisé le même responsable à l'APS, faisant état de l'élaboration, dans ce cadre, d'un plan de communication devant se poursuivre jusqu'au 4 juin prochain visant la sensibilisation des citoyens sur l'importance des plateformes numériques disponibles et leur utilisation. Les efforts se poursuivent par l'antenne de wilaya de l'ANEM et leurs 6 annexes réparties à travers le territoire de la wilaya pour mettre toute la lumière sur les services numériques et applications offertes par le secteur de l'emploi, l'Anem notamment, a ajouté la même source. Le choix de la numérisation adopté par le ministère de tutelle permettra d'alléger les procédures administratives pour le citoyen et l'administration et de lutter contre la bureaucratie, a estimé la même source. Le secteur dispose de plus de 118 services électroniques offerts à partir de 35 plateformes numériques, a ajouté la même source, faisant état de la numérisation de 4 procédures administratives dont 31 opérationnelles et 3 téléchargeables via le téléphone portable.

## PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE KABYLE

# À l'épreuve du temps et de la modernisation

Le patrimoine architectural kabyle a subi d'innombrables transformations, influences et dégradations, a observé, Kedjar Aldjia, architecte et enseignante au département d'architecture de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine. Qualifié «d'architecture indigène, folklorique et populaire, car conçue et réalisée par l'habitant lui-même et où la structure architecturale est le reflet même de celle socio-culturelle du village, il est, aujourd'hui, en proie à une métamorphose et une rupture totale, du fait de diverses influences et de dégradations» déplore l'architecte.

Cette métamorphose, a-t-elle souligné, a «commencé avec le retour de la première vague des immigrés aux lendemains de l'indépendance». Ces derniers, ayant vécu un peu partout en France et en Europe, «ont rapporté avec eux des modèles architecturaux qu'ils avaient reproduit dans les villages». «La hiérarchie spatiale du village, publique, familiale et privée, construite sur un concept architectural vernaculaire introverti et utilisant des matériaux de construction locaux adaptés à la situation géographique locale et intégré au relief, a ainsi commencé à se transformer complètement», explique l'universitaire. Au début de cette transformation, précise-t-elle, «il y avait, toutefois, une certaine intégration en adaptant ces concepts architecturaux



importés, mais, au fur et à mesure, avec, notamment, l'amélioration relative de la situation sociale des gens, la standardisation architecturale rampante a pris le dessus». Autres facteurs participants à cette métamorphose architecturale, «les échanges culturels, le développement économique, la démographie, la viabilisation des zones rurales et l'absence de foncier, qui ont ainsi "induit une évolution pas du tout homogène», note l'architecte. «Les gens construisent en hauteur car la famille s'agrandit et ils manquent d'espace et de foncier, mais aussi, et besoin économique

oblige, ont intégré l'impératif d'espaces commerciaux à fructifier, ce qui a complètement dénaturé l'espace villageois», fait-elle remarquer.

### DÉGRADATION ET ABANDON

Ce dernier facteur a, également, «généré un abandon et une dégradation de ce patrimoine du fait de l'exode des habitants des villages vers l'espace urbain, plus prometteur, à la recherche du travail et des commodités de vie meilleure», ajoute-t-elle. Considérant ce patrimoine architectural à travers lequel

elle décèle «une ingéniosité et une immensité de formes architecturales» comme une «empreinte et une richesse ancestrales reflétant une réalité socio-culturelle à préserver», l'universitaire préconise, pour sa sauvegarde, sa mise sous «protection de la loi pour assurer sa réhabilitation». Toutefois, avertit-elle, «il ne suffit pas de le déclarer patrimoine national à préserver, mais, surtout, mobiliser l'ensemble des moyens, juridique, institutionnel et financier, nécessaires pour cette sauvegarde».

Une démarche qui devrait se traduire, en premier lieu, par «l'adaptation et l'actualisation des instruments d'urbanisme en tenant compte et en y intégrant les plans de sauvegarde du patrimoine. Ce qui permettra d'élaborer des orientations et recommandations visant à protéger la morphologie de l'environnement architecturale». Dans le même sillage, il serait, également, «judicieux», poursuit-elle, de «promouvoir le concept de villages touristiques, qui alliera restauration et sauvegarde de ces lieux et activité économique rentable, par la réhabilitation et la rénovation de ces villages dans cette optique, en créant une jonction entre tradition et modernité». Une sauvegarde «nécessaire et salvatrice», note-t-elle, ce patrimoine représentant «un témoin de l'Histoire».

APS



## TRAFIC DE STUPÉFIANTS

# 1 047 affaires traitées durant le mois de Ramadhan

**Selon le bilan dressé, samedi passé par la direction générale de la Sûreté nationale, les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont résolu, durant le mois sacré de Ramadhan dernier 1047 affaires liées au trafic de stupéfiants.**

**D'**après la même source, toutes les opérations menées par les mêmes éléments se sont soldées par l'arrestation de 1074 personnes et la saisie de 08 kg et 780 grammes de cannabis, 4506 comprimés psychotropes, 05,7 grammes de cocaïne et 25 gramme d'héroïne. S'agissant des affaires portant sur le port d'armes blanches, les services de la sûreté d'Alger ont enregistré 248 affaires, impliquant 248 individus, a ajouté le bilan. Ces opérations ont permis de saisir 3030 armes blanches de différents types et calibres. Durant la même période, 1295 affaires ont été traitées, et qui se sont soldées par l'arrestation de 1322 individus et le placement en détention provisoire de 87 personnes, a-t-on encore appris. Sur un autre volet, qui a trait à la prévention et la sensibilisation, la DGSN n'a ménagé aucun effort, avec tous les moyens matériels et humains dont elle dispose pour organiser des campagnes de sensibilisation sur le terrain, portant sur les règles de sécurité routière et du respect du protocole sanitaire lié à la prévention de la Covid-19.

Samia. A. / APS



## GRÂCE AUX CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

# La sûreté nationale a effectué 2 384 interventions

Durant le premier trimestre de 2021, les services de la sûreté nationale ont effectué 2384 interventions, grâce aux caméras de surveillance, placées, dans différentes wilayas, notamment à Alger, Oran, Blida, Constantine, Sétif, Annaba et Ghardaïa, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale. Le suivi des opérations a été supervisé au niveau de la salle spécialement conçue à cet effet, a-t-on encore appris auprès de la même source. «Les services de la sûreté nationale ont réussi à arrêter 632 individus suspects dans des affaires de trafic de stupéfiants et port d'armes blanches, à mettre en échec 38 tentatives de suicide», a-t-on appris encore. Ces caméras ont permis également aux services de police à prêter assistance à 198 personnes en danger, intervenir dans près de 781 accidents de la circulation, opérer dans 284 affaires de vol, et 451 autres liées aux disputes dans les places publiques, a ajouté le communiqué.

Samia Acher



## AIN DEFLA

### Un policier retrouvé mort dans son domicile

Le corps sans vie d'un policier a été retrouvé, samedi après-midi dans son domicile conjugal, dans la commune de Ain Defla, a indiqué hier un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya de Ain Defla. La victime qui répond aux initiales « C.D » est âgée de 53 ans, a ajouté la même source. Une enquête a été ouverte, sous la supervision du procureur de la République, territorialement compétent, pour déterminer les circonstances de sa mort.

S. A.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 16 morts et 333 blessés

Seize personnes ont trouvé la mort et 333 ont été blessées, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 15 au 16 mai 2021, a indiqué hier un communiqué de la protection civile. Les secours de la protection civile « ont effectué 232 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant 16 personnes décédées et 333 blessés (toutes blessures confondues), a précisé la même source. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Oran, avec 04 personnes décédées et 4 blessés, Tlemcen, avec 03 personnes décédées et 02 autres personnes blessées, Adrar avec 02 morts et 2 blessés, a-t-on encore appris de la même source. A signaler, l'intervention des éléments de la protection civile de la wilaya de Boumerdes pour le repêchage d'un 01 enfant âgé de 11 ans, noyé dans une mare d'eau, dans la daïra de Dellys. La victime a été évacuée vers la polyclinique locale, a noté le communiqué. « Les unités de la protection civile sont intervenues pour l'extinction de 04 incendies urbains, industriels et divers dans différentes wilayas, notamment à Médeä, Skikda, Mila, Tamanrasset et Bordj Bou Arreridj » a-t-on souligné. En outre, les éléments de la protection civile ont enregistré, au total 2625 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectuées, durant la même période 42 opérations de sensibilisation, à travers le territoire national, portant sur la pandémie, en mobilisant, 157 agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 36 ambulances et 6 engins d'incendie, a conclu le communiqué.

Samia Acher

## ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN

### 3 morts et 4 blessés

Trois personnes ont trouvé la mort et 4 ont été blessées, suite à un accident de la route survenu hier matin à Oran, a indiqué un communiqué de la protection civile. L'accident s'est produit suite à la collision entre une voiture de tourisme et un camion, au niveau de la route nationale N° 84, à Ain El Turk, a précisé la même source.

S. A.

## Qahwa fi goubli |

Le plagiat ? Voilà la nouvelle maladie du siècle. Une maladie apparemment incurable selon moult « diagnostiqueurs ». Car si on ne date pas d'aujourd'hui, en revanche aujourd'hui elle a franchi la ligne rouge. Et ce phénomène ne touche pas uniquement des secteurs-cible. Tant ses tentacules concernent y compris les milieux réputés au-dessus de tout soupçon autrement dit les universitaires... Hé oui j'allais même écrire surtout mais des restes de pudeur et mon respect pour une certaine élite m'empêchant de pousser plus loin le bouchon...Comment peut-on s'approprier un travail d'autrui toute honte bue? Je veux parler ici et vous l'avez sans doute deviné du phénomène du plagiat. Juste pour l'illustration

## Photocopie d'un phénomène...

il y a déjà une bonne vingtaine d'années alors que j'exerçais mon métier de journaliste et non moins chef de bureau régional de Annaba pour le compte du prestigieux hebdomadaire Algérie-Actualités A.A pour les intimes, mon red-chef de l'époque me sollicite pour la couverture du groupe B de la Coupe d'Afrique des nations. Pour mon malheur, j'avais oublié une copie de mon envoi au niveau du Centre de presse. Un collègue pigiste sinon un illustre inconnu en fait pour moi a eu alors la mauvaise idée toute honte bue de recopier intégralement mon papier et de le signer sans vergogne. Une fois mis au parfum de cette forfaiture, je prends attache avec la Direction du journal du "plagieur" tout en la rendant

destinataire d'une copie intégrale de mon article pour étayer mon propos. Direction qui a immédiatement réagi en remerciant le pigiste faussaire...Mais le phénomène ne concerne hélas pas uniquement les médias puisqu'il sévit quasiment partout: domaine artistique, littéraire, universitaire et j'en passe...Pourtant théoriquement, il existe toute une armature juridique censée protéger notamment les œuvres de l'esprit mais les faussaires sans foi ni loi ne reculent pratiquement devant aucun subterfuge. Pour ma part, je trouve le procédé purement et simplement abject...Raison de plus à mon sens pour durcir davantage la législation en vigueur

A. Zentar

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya de Sétif  
 Direction de la santé et de la Population  
 Services des investissements et marchés publics  
 NIF: 408016000019061

**AVIS D'UN DEMANDE D'OFFRE OUVERT A CONDITION DES CAPACITE MINIMALE N° 06 /2021**

La direction de la santé et de la population de Sétif, lance un avis d'un demande d'offre ouvert a condition des capacités minimale pour l'acquisition, réalisation et équipement d'une polyclinique a DJERMANE-EL EULMA, selon les lots :

- Lot n°01 : réalisation d'un abris, garage, bache a eau, et construction d'un mur de soutènement extérieur
- Lot n°02 : chauffage central

Le présent avis est adressé aux soumissionnaires qui ayant la qualification professionnel et selon le registre de commerce :

- Lot n°01 : réalisation d'un abris, garage, bache a eau, et construction d'un mur de soutènement extérieur : activité principal bâtiment catégorie trois (03) et plus.
- Lot n°02 : chauffage central : activité principal bâtiment catégorie trois (03) et plus et ayant le code du chauffage et plomberie.

Les soumissionnaires doivent remplir le cahier des charges complet: déclaration de candidature+ technique+ financière et tout les rubriques du cahier des charges financière.

Le soumissionnaire doit remplir le cahier des charges à 100% sinon sera rejeté

Les intéressés par le présent avis peuvent soumissionner et retiré le cahier des charges auprès de secrétariat de la direction de la Santé de la Population de la Wilaya de Sétif : 01 rue Frahta Ali Sétif dès la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux et le BOMOP gratuit.

Les offres devront être adressées sous un pli fermé sans signature, ni cachet au : Direction de la Santé de la Population de la Wilaya de Sétif : 01 rue Frahta Ali Sétif bureau des investissements et des marchés publics.

Le pli extérieurs fermé, sans sigle ni signature ni cachet, portant la mention : (Demande d'un offre ouvert a condition des capacités minimale N° 06 /2021) A ne pas ouvrir sauf sur la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres).

**Et contenant trois(03) plis :**

- \* **Plis n° 01 :** doit écrire obligatoire "dossier de candidature" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit:
  - Déclaration de candidature remplie et signée par le soumissionnaire.
  - Déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire.
  - La copie de qualification de l'activité professionnelle en cours de validité.
  - La copie de l'extrait du registre de commerce en cours de validité.
  - La copie de l'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement, date de moins de trois mois et ayant la mention ne figurant pas a la nomenclature national des fraudeurs.
  - Une copie des statuts pour les sociétés (SPA-SARL-EURL-SNC).
  - Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.
  - Les bilans comptables des trois dernières années (2017-2018-2019) certifié par les services des impôts.
  - L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour la société (SPA-SARL-EURL-SNC) (année 2019).
  - Numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire.
  - Les attestations de bonne exécution délivré par les administrations publiques content le montant du marché.
  - Un engagement du soumissionnaire sur délais de réalisation.
  - les moyens matériels justifié par un rapport d'expertise de l'année en cours pour le matériel non roulant et les copies des cartes grise et police d'assurance pour le matériel roulant.
- \* **Plis n° 02 :** doit écrire obligatoire "dossier Technique" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit:
  - Le présent cahier des charges technique rempli avec toutes les pages paraphés portant le cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention " Lu et approuvé"
  - Une déclaration à souscrire romptio, datée et signée selon le modèle ci-joint.
  - Mémoire technique.
- \* **Plis n° 03:** doit écrire obligatoire "dossier Financière" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit:
  - La lettre de soumission remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges .
  - Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises.
  - Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

la date limite de préparation des offres et fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

les soumissionnaires sont invités a assister à l'ouverture des plis, le dernier jour de la préparation des offres mentionné sur la cahier des charges a 14h00.

Les soumissionnaires demeurant engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation de l'offre augmenté de trois(03) mois.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 14h00.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BISKRA**  
 Direction de la santé et de la population  
 Numéro d'identification fiscale du service contractant  
 40804000017045

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 65/2021**

La Direction de la santé et de la population de la Wilaya de BISKRA, site à Zone urbaine Ouest cité 1999 **Igha Bakra**, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales relatif au projet: **Réhabilitation des structures logées** selon les lots suivants :

- Lot N°01 : Réhabilitation de la polyclinique Razig Younes El Ala Bakra
- Lot N°02 : Réhabilitation de la polyclinique Bouchagroune
- Lot N°03 : Réhabilitation de la polyclinique El Khawin, Ben Aissa D'Elmoucha
- Lot N°04 : Réhabilitation de la polyclinique Medoura Mohamed Djennah
- Lot N°05 : Réhabilitation de la polyclinique Les Frères Khalifa El Feich

**Condition de présentation :**

Les entreprises intéressées par le présent avis ayant le programme trois (03) et plus spécialisés au domaine de construction activité principale peuvent participer à un ou plusieurs lots et ne bénéficier qu'un seul lot le plus élevé par rapport l'estimation administrative et refuser le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population de la Wilaya de Biskra site zone urbaine ouest cité 1000 Igha Bakra.

**Présentation des offres:**

Les offres doivent être présentées sous pli cachetés avec la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Le pli extérieur portant les 03 lots intérieurs doit être encadré et ne comporte que la mention : Appel d'offres relatif au projet : **Réhabilitation des unités logées**. Les trois plis intérieurs séparés et cachetés comprennent : cahier de conditions, offre technique et offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15247 du 16 septembre 2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**Dossier de candidature :** contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces dérogées au cahier des charges.

**Offre technique :** contient le cahier des charges signé, coté et porté à la dernière page il mention manuscrite « lu et approuvé », déclaration à souscrire tout documents permettant d'évaluer l'offre technique.

**Offre financière :** contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le devis quantitatif et estimatif (DQE) Avec Une Récapitulation et Le Planning des Travaux .

**La durée de préparation des offres et lieu de dépôt :** la durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première publication du présent avis aux quotidiens nationaux et BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction de la santé et de la population de la Wilaya de Biskra, site zone urbaine ouest cité 1000 Igha Bakra, à partir de 08h 00 jusqu'à 10h 00 du matin au plus tard au dernière jour à compter de la date de la première publication du présent avis aux quotidiens nationaux et BOMOP.

**Délai de validité des offres :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours = égal de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

**L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière :** se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h 30 min en séance publique au siège de la direction de la santé et de la population de la Wilaya de Bakra Bureau des Marchés, Bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis sera lieu d'invitations.

CRÉBUS # 641 DU LUNDI 17 MAI 2021-ANEP2116008966



LES FRAPPES ISRAËLIENNES CONTRE GHAZA S'INTENSIFIENT

# Au moins 40 morts dans de nouvelles agressions

**L'armée sioniste a bombardé sans relâche hier, la bande de Ghaza, tuant au moins 40 Palestiniens dont des enfants, au 7e jour d'un conflit d'une «intensité jamais vue» selon la Croix-Rouge internationale. Peu avant ce nouveau bilan, le ministère de la Santé palestinien avait fait état de 17 morts. Le dernier bilan donné est encore plus lourd. Il s'agit du plus lourd bilan quotidien à Ghaza depuis le 10 mai.**

**D**epuis le 10 mai, 181 Palestiniens ont été tués à Ghaza dont 55 enfants et 1 230 blessés. Selon le ministère de la Santé, dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, au moins 202 Palestiniens ont été tués, et 5 588 blessés. Dans le détail et dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère palestinien de la Santé, a indiqué que 181 personnes ont été tuées à Ghaza, dont 55 enfants et 31 femmes, et 21 autres en Cisjordanie occupée, dont un enfant. Les nouveaux bombardements israéliens surviennent à quelques heures d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, dont les membres ont été appelés par le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) «à exercer le maximum d'influence pour mettre fin aux hostilités entre Ghaza et Israël». «L'intensité de ce conflit, c'est quelque chose que nous n'avons jamais vu auparavant avec des raids aériens incessants contre Ghaza, qui est densément peuplé et des roquettes qui frappent des grandes villes en Israël avec pour conséquence des enfants qui meurent des deux côtés», a affirmé Robert Mardini, le Directeur général du Cicr. Samedi, dix Palestiniens dont huit enfants d'une même famille, ont péri dans une frappe israélienne à Ghaza. De l'autre côté, un Israélien a été tué ensuite dans la banlieue de Tel-Aviv dans l'explosion de roquettes palestiniennes. Plus tard, un immeuble de 13 étages qui abritait les équipes de la Chaîne d'information qatarie Al-Jazeera et l'Agence de presse américaine Associated Press (AP) a été pulvérisé par des frappes israéliennes. Le prétexte de l'armée sioniste qui avait demandé préalablement l'évacuation du bâtiment, était que l'immeuble abritait «des entités appartenant au renseignement militaire»



du Hamas, accusé de se servir de civils comme «boucliers humains». La Direction d'AP s'est dit «choquée et horrifiée». Al-Jazeera a accusé Israël de vouloir «faire taire ceux qui montrent les destructions et les morts».

## LE PAPE MET EN GARDE CONTRE LA «SPIRALE DE LA MORT»

Le pape François a mis en garde hier, contre la «spirale de la mort et de destruction» dans les affrontements au Proche-Orient, jugeant «terrible et inacceptable» la perte de vies innocentes dans ce conflit. Une

solution doit être trouvée «avec l'aide de la communauté internationale» afin d'arrêter ce «crescendo de haine et de violence qui constitue une grave blessure à la fraternité, difficile à guérir si l'on ne s'ouvre pas au dialogue», a déclaré le pape après sa prière dominicale de l'Angélus. «De nombreuses personnes ont été blessées, et beaucoup d'innocents sont morts. Parmi eux, il y a aussi des enfants et c'est terrible et inacceptable», a déclaré François, 84 ans. «Je me pose la question: où mèneront la haine et la vengeance? Pensons-nous vraiment que nous allons construire la paix en détruisant

l'autre?», a demandé le pontife argentin qui a lancé place Saint-Pierre «un appel au calme et à ceux qui en ont la responsabilité à cesser le fracas des armes et à emprunter les chemins de la paix, également avec l'aide de la communauté internationale». Avant le traditionnel Angélus, il avait célébré une messe spéciale pour la Birmanie dans la matinée. Au cours de cet office, il a réitéré ses appels à la fin de l'effusion de sang dans ce pays en proie à une violente répression des civils par la junte militaire, exhortant son peuple à ne pas perdre espoir.

R. I./Agences

## CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# Les Palestiniens dénoncent «une agression» contre leur peuple et leurs lieux saints

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Maliki, a vivement dénoncé hier devant le Conseil de sécurité de l'ONU «l'agression» d'Israël contre «le peuple» palestinien et ses «lieux saints». «Certains ne veulent pas utiliser ces mots - crimes de guerre et crimes contre l'humanité - mais ils savent que c'est la vérité», a-t-il dit lors d'une réunion en urgence du

Conseil de sécurité, en critiquant «la politique coloniale» des Israéliens. Le Conseil de sécurité des Nations unies a en effet tenu hier une réunion en visioconférence consacrée aux derniers développements survenus à Ghaza et à EL-Qods occupé, ces derniers jours suite aux agressions répétées de l'entité sioniste contre la population palestinienne. Participent à cette

réunion programmée à la demande de la Chine, de la Norvège et de la Tunisie, le SG de l'ONU, Antonio Guterres et le Coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland. La parole a été donnée, au cours de cette réunion, aux membres du Conseil de sécurité mais également à d'autres pays. Des réunions, plus restreintes, relatives à la même ques-

tion ont été organisées en visioconférence les 10 et 12 mai courant par le Conseil de sécurité qui a eu à écouter le rapport de Tor Wennesland sur la situation dans les territoires occupés et à Ghaza. La réunion d'hier, devait être organisée vendredi mais les Etats-Unis avaient refusé cette date, proposant plutôt mardi avant d'accepter finalement sa tenue dimanche.

## BIRMANIE

# Au moins cinq morts lors d'affrontements

Au moins cinq rebelles de l'opposition ont été tués après plusieurs jours d'affrontements en Birmanie, a affirmé dimanche une milice anti-junte, tandis que le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont condamné les violences de l'armée contre les civils. «Au moins cinq de nos membres ont été tués et plus de dix blessés» cette semaine, a déclaré un porte-parole de la Chinland Defence Force (CDF), une milice constituée dans la ville de Mindat, devenue un point névralgique de l'agitation dans l'Etat occidental de Chin. Selon ce porte-parole, qui ne souhaite pas être identifié, cinq habitants de Mindat ont également été arrêtés par l'armée. Le pays est en ébullition depuis que les généraux birman ont

renversé le gouvernement élu d'Aung San Suu Kyi le 1er février, déclenchant un soulèvement massif que les autorités ont cherché à réprimer par la force. Des rebelles ont créé des milices locales équipées d'armes artisanales pour protéger leurs villes contre les forces de sécurité, qui ont tué au moins 790 civils selon un groupe de surveillance local. Les données mobiles étant bloquées dans tout le pays, les informations sur les combats mettent du temps à sortir, et la vérification sur le terrain est rendue plus difficile, les habitants craignant les représailles. Le porte-parole de la CDF a déclaré que les combattants de la milice avaient mis le feu à plusieurs camions de l'armée et tendu une

embuscade aux troupes venues en renfort, tandis que les militaires avaient attaqué la ville à l'artillerie. Dimanche, les CDF s'étaient retirées dans la jungle, a-t-il dit. «Mais nous reviendrons bientôt attaquer», a-t-il affirmé. «Nous n'avons que des armes artisanales.

Ce n'était pas suffisant». Il a ajouté que les habitants restés à Mindat -sous la loi martiale depuis jeudi- avaient peur de sortir de chez eux par crainte d'être pris pour cible par les militaires. Les ambassades des Etats-Unis et du Royaume-Uni ont appelé samedi les forces de sécurité à cesser les violences dans la ville de plus de 40.000 habitants. «L'usage par l'armée d'armes de guerre

contre des civils, y compris cette semaine à Mindat, est une nouvelle démonstration des extrémités auxquelles le régime est prêt à s'abaisser pour se maintenir au pouvoir», a dénoncé l'ambassade américaine dans un tweet samedi. L'ambassade britannique a, elle, jugé que la violence à Mindat «ne peut être justifiée». «Les preuves d'atrocités doivent être envoyées au (mécanisme d'enquête indépendant des Nations unies pour la Birmanie) afin que les auteurs puissent être tenus responsables», a-t-elle tweeté. Le journal d'Etat New Light of Myanmar a rapporté dimanche qu'un tribunal militaire serait convoqué pour juger les «auteurs d'attaques terroristes» à Mindat.

## CONSTIPATION

# Comment stimuler un transit paresseux

**Chez certains, la constipation est un problème occasionnel mais pour d'autres, c'est un cauchemar quotidien. Il existe pourtant des solutions.**

**P**our faire partie de la bande des constipés, il faut répondre à au moins deux des critères suivants :

- aller à la selle moins de trois fois par semaine,
- produire des selles très dures pour au moins un tiers de la production totale et souvent en forme de petits points,
- être obligé de forcer pour s'en débarrasser et n'y parvenir qu'avec un peu d'aide (ruses ou médicaments)
- ou encore n'avoir jamais, en sortant des toilettes, la sensation libératrice de la besogne accomplie !"

Si vous faites partie des personnes sujettes à la constipation, certaines habitudes de vie et certaines solutions, médicamenteuses ou naturelles, peuvent vous aider.

### QUE FAUT-IL FAIRE POUR RÉGULER SON TRANSIT ?

Être plus attentif à ses apports en fibres

En mettant l'accent sur les fibres insolubles qui stimulent le péristaltisme, mouvements de l'intestin pour faire avancer les aliments, et augmentent le volume des selles. Et pour maintenir un niveau maximal, préférer les légumes crus que cuits.

Parmi tous les aliments à fibres, privilégier ceux à dominante de fibres insolubles comme les produits céréaliers complets, les fruits et légumes à peau comestible (figue, tomate, courgette, poivron, radis...), la salade, le céleri, le chou-fleur, les légumineuses, les fruits secs...

Pour ne pas brusquer l'intestin et éviter les ballonnements, mieux vaut toutefois, si on était un modeste amateur de fibres jusque-là, les augmenter très pro-



gressivement.

### BOIRE SUFFISAMMENT

Parce que l'eau hydrate et ramollit les selles, et parce que les fibres, pour accomplir leur mission, ont besoin de liquide :

Les eaux les plus riches en magnésium : Hépar (plate) et Rozana (gazeuse).

Si l'eau reste la boisson de référence, on peut aussi se faire plaisir avec des tisanes : verveine, menthe, tilleul, fleur d'orange, camomille...

### SE REPOSER APRÈS LES REPAS

Quand nous sommes détendus que notre intestin travaille le mieux, car il dispose de la plus grande quantité d'énergie possible. Détente ne veut pas dire s'affaler sur un canapé, mais plutôt se promener une dizaine de minutes après les repas.

### PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

En renforçant les muscles de l'abdomen, elle a une action mécanique sur le péristaltisme, qui favorise la vidange de l'intestin. De la marche associée à un peu de gym abdominale, c'est déjà bien.

### ALLER EN PAIX AUX TOILETTES

À condition qu'elle coïncide à peu près aux besoins physiologiques, établir une heure fixe pour aller aux toilettes peut être très rassurant pour les personnes constipées. Si ce rituel reste sans effet, inutile de s'acharner au risque de créer une anxiété supplémentaire, mais quand l'envie est là, on ne se retient pas !

Faciliter le transit par un massage

Placer la main en bas à droite du ventre, au niveau de l'appendice, la remonter sous les côtes droites, traverser horizontalement jusqu'aux côtes gauches, redescendre jusqu'au bas gauche du ventre, puis retraverser vers la zone de l'appendice. Comme un carré dans le sens des aiguilles d'une montre.

### ANTICIPER LES SITUATIONS À RISQUE

Naturellement "pantouflard", l'intestin déteste les changements, surtout lorsqu'on a tendance à être constipé. Si un voyage ou un déplacement professionnel s'annonce, glisser dans son sac un paquet de pruneaux : Comme il faut attendre deux à trois jours pour profiter pleine-

ment de leurs effets, l'idéal est d'anticiper un peu et de s'offrir une petite ration la veille du départ ou de l'arrivée.

### LES MÉDICAMENTS QUI PEUVENT AIDER

En première intention, les fibres prêtes à l'emploi peuvent être conseillées. Il en existe plusieurs sortes :

- les carrés à mâcher : à base de son d'avoine, de fruits et de légumes, ils sont efficaces et pratiques, à emporter avec soi. À prendre avec un grand verre d'eau.
- le psyllium blond : cette variété de plantain convient aux intestins fragiles. Ses mucilages, en captant et retenant l'eau, améliorent vraiment la constipation. On peut les prendre sous forme de poudre, à raison de 1 c. à c. par jour au début, puis en augmentant progressivement jusqu'à trouver le bon dosage. Laxatif naturel et non irritant, on peut même l'utiliser au long cours.

En deuxième intention, les laxatifs sont généralement proposés lorsqu'une supplémentation en fibres ne suffit pas ou à l'occasion d'un événement inhabituel propice à la constipation (voyage...).

### QUELS ALIMENTS ÉVITER EN CAS DE CONSTIPATION ?

Un transit perturbé peut représenter pour certains une source d'anxiété. On évitera alors :

- les crudités trop coriaces,
- les charcuteries,
- les fromages à moisissures ou fermentés,
- les aliments glacés,
- les épices,
- les aliments trop irritants, excitants (sodas),
- les aliments qui provoquent des fermentations intestinales,
- le riz blanc, les pommes de terre, le pain blanc,
- les coings, les bananes,
- les produits sucrés comme les bonbons, les pâtisseries (par leur manque de fibres, ils favorisent à la longue la constipation).
- les aliments riches en graisses (qui ralentissent le transit) comme les chips, les viennoiseries, les frites...

## Quatre solutions naturelles contre la constipation

### LE PSYLLIUM, UN LAXATIF NATUREL ET BIEN TOLÉRÉ

Dans quel cas ? Le psyllium (ou ispaghul) est un laxatif de lest naturel est non irritant et bien supporté, même par les intestins fragiles.

Vous pouvez l'utiliser en cas de constipation chronique.

Pourquoi ça aide ? Ses fibres solubles alourdissent les selles, car elles retiennent l'eau.

Elles stimulent également la fabrication de gaz indispensables à la motricité du tube digestif.

Comment l'utiliser ? En pharmacie, il existe des sachets de poudre à diluer dans un verre d'eau (psyllia, spagulax...). Vous le trouvez aussi sous forme de poudre ou de graines à écraser, dans les boutiques bios.

Prenez 1 cuillerée à café dans un grand verre d'eau, deux à trois fois par jour.

Comptez deux à trois jours pour noter une amélioration. Vous pouvez l'utiliser sur plusieurs semaines car il n'est pas dangereux sur le long terme.

Le seul risque, comme avec tout excès de fibres, est d'entraîner des diarrhées ou des gaz.

### LE SON D'AVOINE, POUR ACCÉLÉRER LE TRANSIT

Dans quel cas ? En cas de constipation passagère, et si vous ne souffrez pas de problèmes intestinaux en temps normal.

Pourquoi ça aide ? Le son d'avoine est riche en fibres solubles qui accélèrent vite le transit, en augmentant le volume du bol alimentaire et en stimulant les contractions intestinales. Il contient aussi des fibres insolubles, plus agressives pour les intestins.

Comment l'utiliser ? Vous le trouvez au rayon bio des supermarchés ou dans les boutiques bios, vendu sous forme de poudre. Consommez 1 cuillerée à soupe par jour, selon votre tolérance, à saupoudrer dans un yaourt, une compote...

Mais attention, ne dépassez pas une semaine à dix jours de traitement, car il peut alors devenir irritant ! Évitez-le si vos intestins sont fragiles : il augmente

le risque de gaz, de ballonnements et de douleurs abdominales.

### UN AUTOMASSAGE DU VENTRE, POUR RELANCER LES INTESTINS

Dans quel cas ? Lorsque la constipation est légère, avec des selles tous les deux ou trois jours. Ce type de massage peut aussi accompagner les autres traitements et être effectué chez les enfants.

Pourquoi ça aide ? Se masser le ventre favorise la relance des mouvements de nos intestins qui expulsent les aliments.

Comment faire ? Massez-vous le ventre deux fois par jour, pendant au moins 5 minutes, paume bien à plat, en formant de grands cercles autour du nombril dans le sens des aiguilles d'une montre, celui de la digestion.

Exercez une pression de plus en plus ferme.

Dans l'idéal, allongez-vous sur le dos, sinon, faites-le debout. Vous pouvez utiliser une huile végétale neutre (par exemple, de macadamia, de noisette) et y ajouter, chez l'adulte, une goutte d'hui-

le essentielle d'estragon et/ou de gingembre, aux vertus digestives.

### DES PROBIOTIQUES, EN TRAITEMENT DE FOND

Dans quel cas ? Lorsque la constipation est associée à des ballonnements, des gaz, et une digestion difficile. C'est une bonne solution lorsque l'intestin est trop fragile pour tolérer les pruneaux ou en cas de syndrome de l'intestin irritable.

Pourquoi ça aide ? Les probiotiques ont une action globale sur les fonctions intestinales. Ils rééquilibrent la flore perturbée en cas de constipation chronique, ils augmentent les bons gaz et le volume du microbiote, ce qui augmente la fréquence et le volume des selles.

Comment les utiliser ? Il faut choisir des produits qui ne contiennent pas plus de deux ou trois souches, avec une concentration entre 1 et 10 milliards de ferments par unité de prise. Préférez les souches Bifidobacterium (bifidum, infantis) ou Lactobacillus (rhamnosus, acidophilus), en cure de 20 à 40 jours minimum.

32<sup>e</sup> JCC DE CARTHAGE

# Une autre génération pour un autre cinéma...

**Reportées au 15 août prochain pour permettre sans doute une participation plus importante, les 32<sup>èmes</sup> Journées cinématographiques de Carthage s'annoncent prometteuses surtout de par la qualité des participants à ce rendez-vous des cinéastes parmi les plus incontournables...**

On a longtemps craint le pire quant à l'annulation éventuelle de ces fameuses Journées pour cause de Covid-19 évidemment sinon côté dispositif les Tunisiens savent y faire et l'ont démontré à chaque joute internationale qui réunissait qui plus est du beau monde. Cette année encore les choses ne se présentaient pas tellement bien au départ, la Tunisie étant touchée par cette sacrée bestiole à l'instar de toute la planète mais Dieu merci pour cette édition entourée de toute la sollicitude voulue la bête immonde nous propose une accalmie salutaire. Et c'est le moins qu'on puisse dire dans un environnement universel devenu plus que stressant et ayant causé de lourdes pertes en vies humaines outre celles purement matérielles mais tout aussi considérables. Comme à leur accoutumée les réalisateurs algériens y seront présents et comptent comme tous les participants ne pas revenir bredouille. Et on les comprend eux qui ont su sang et eau pour accoucher de productions diversifiées et originales quoiqu'on dise. En traitant intelligemment de divers thèmes liés à la jeunesse, ses espoirs, ses rêves commencés. Car il faut aussi vendre du rêve fictionnel et réel à la fois. Parce que sans raison d'espérer à quoi bon vivre ? Et heureusement qu'il y a toutes ces œuvres de fiction qui sont autant d'invitations et de clin d'œil par la même occasion à



tous les gouvernants laxistes surtout de réagir comme il sied face à tous ces phénomènes mortels qui guettent la jeunesse : harragas, drogue, alcoolisme, suicide etc...qui sont autant d'indicateurs et révélateurs significatifs de la mal vie et d'horizons bouchés. Il appartient donc à tous les détenteurs des leviers décisionnels de réagir en conséquence pour arracher

tous ces jeunes aux tentatives multiples d'en finir par tous moyens avec l'absence de perspectives alléchantes. Et donc plus motivantes. Or il est un paradoxe qu'il est pour le moins d'admettre mime en positivant, tandis que le discours lénifiant envers la jeunesse est récurrent sur le terrain il en va tout autrement. Raison de plus pour équilibrer

le verbe et l'action, autrement dit joindre l'action à la parole pour ne pas perdre au final toute crédibilité. Parce qu'après il sera ardu de réparer les dégâts latéraux et collatéraux. Pour en revenir à la compétition elle-même, une excellente nouvelle autant pour les candidats que les simples quidams : la date limite de dépôt des œuvres est prorogée jusqu'au 15 août prochain par les organisateurs de ce festival sans doute instruits de toutes les difficultés et contraintes que rencontrent les prétendants au sacre en termes de moyens matériels notamment. Et pourquoi pas à cet égard un fonds d'aide Maghrébin financé par les pays de notre sphère d'appartenance commune et indistinctement sinon plutôt cofinancé et par le capital privé et les fonds publics. Ce qui permettrait d'alléger et soulager un secteur public à court de crédits par cette conjoncture de récession spectaculaire indéterminée qui plus est. Mais pour le moment tous les regards sont braqués sur cette 32<sup>ème</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage de renommée mondiale et qui une fois de plus réunira la fine fleur du continent aux fins de dégager demain d'autres têtes, d'autres affiches et sans doute aussi une autre manière de voir et concevoir l'art septième. A la lumière particulièrement de tous les soubresauts vécus par notre sphère d'appartenance commune ces dix dernières années.

Amar Zentar

## PROTECTION DU PATRIMOINE

# 27 secteurs sauvegardés au niveau national

L'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) veille à la préservation du caractère patrimonial du secteur sauvegardé et à la mise en œuvre du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) à travers 27 secteurs établis et délimités au niveau national en vue de la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de leur caractère historique, urbanistique, architectural et esthétique. A ce propos, la Directrice de l'ANSS, Karima Sadki, a rappelé que les secteurs sauvegardés "sont des ensembles immobiliers urbains ou ruraux habités, présentant un intérêt historique ou artistique justifiant leur protection et réhabilitation", rappelant l'établissement et la délimitation de 25 secteurs sauvegardés en vertu de décrets exécutifs publiés au Journal officiel, dont trois en février dernier. Il s'agit de trois Ksour dans la wilaya de Djanet (El Mihan, Zellouar et Adjahil), a-t-elle précisé ajoutant que les décrets exécutifs relatifs à la Vieille ville de Miliana (Ain Defla) et de la Kalaa de Beni Rached (Relizane), classées secteurs sauvegardés fin décembre 2020, devront être publiés prochainement.

Evouant, dans le même sens, l'adoption depuis 2012 de plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés de la Casbah d'Alger, de la Vieille ville de Constantine, de la Casbah de Dellys (Boumerdès) et la Vieille ville de Nedroma (Tlemcen), Mme. Sadki a fait état de la promulgation à venir de décrets exécutifs portant plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés situés dans les Vieilles villes

de Mila, Ténès et Laghouat.

Le PPSMVSS représente un document d'urbanisme qui se substitue au Plan d'occupation des sols (POS), et partant tous les travaux liés à la restauration et d'aménagement intérieur et extérieur de biens immobiliers situés dans le secteur sauvegardé sont soumis à l'autorisation de l'Agence.

S'agissant des missions de l'Agence en matière de mise en œuvre du PPSMVSS, Mme. Sadki a cité "l'accompagnement technique des services de la wilaya en charge du dossier de la Casbah", déplorant "des travaux non autorisés et non conformes entrepris par des citoyens au niveau d'anciennes bâtisses et des maisonnettes (Douirette)". Dans de tels cas, le rôle de l'Agence se limite au signalement aux autorités locales compétentes (wilaya et commune de la Casbah), a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la Directrice de l'ANSS a tenu à rappeler les différentes campagnes de sensibilisation en direction des habitants sur l'importance de préserver le secteur sauvegardé de la Casbah, de protéger ses monuments historiques classés ainsi que sur les techniques de maintenance des vieilles bâtisses. Elle a cité, dans le même contexte, d'ateliers organisés au profit des enfants afin de les conscientiser sur l'importance de préserver le patrimoine historique de la Casbah, reflet de l'identité culturelle et urbaine d'Alger. Pour ce qui est d'autres secteurs sauvegardés, Mme. Sadki a fait état d'un projet d'ouverture d'annexes de l'ANSS au niveau des villes antiques de Constantine, Dellys, Mila et Ténès en vue d'assurer le suivi et la programmation des interventions.

### LISTE DES 27 SECTEURS SAUVEGARDES

Depuis 2005, pas moins de 27 secteurs sauvegardés ont été créés sur le territoire national et placés sous tutelle de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés pour en préserver les biens culturels.

#### Les 27 secteurs sauvegardés sont :

- Casbah d'Alger (105 ha)
- La vieille ville de Constantine (85.93 ha)
- La vieille ville Sidi El Houari à Oran (70 ha)
- La vieille ville d'Annaba (18ha)
- La vieille ville de Tlemcen (51 ha)
- La vieille ville de Nedrouma à Tlemcen (23 ha)
- La vieille ville de Béjaia (70 ha)
- La vieille ville de Dellys dans la wilaya de Boumerdès (171 ha)
- La vieille ville de Ténès dans la wilaya de Chlef (12 ha)
- La vieille ville de Mila (38 ha)
- La vieille ville de Mostaganem (103 ha)
- La vieille ville de Medea (35 ha)
- La vieille ville de Tamentit dans la wilaya d'Adrar (502 ha)
- La vieille ville de Miliana dans la wilaya d'Ain Defla
- La Qalâa de Beni Rached dans la wilaya de Relizane
- Le village d'Ait El Kadi dans la wilaya de Tizi-Ouzou
- La vallée du Mzab à Ghardaïa
- Ksar Tamerna dans la wilaya d'El Oued
- Les quartiers d'El Aâchech et Msaba dans la wilaya d'El Oued
- Le vieux ksar de Laghouat
- Le Ksar de Temacine à Ouargla
- La Qalâa de Beni Abbes à Bejaia
- Les ksour d'El Mizane, Ouzelouaz et Adjahil à Djanet.

## PARUTION

### «Ain Hammurabi» Un pole polar...

L'écrivain Abdellatif Ould Abdellah dépeint, dans son roman "Ain Hammurabi", retenu sur la short list du Prix international du Roman arabe (ArabBookerPrize 2021), des images effarantes et douloureuses de la mémoire collective algérienne lors de la décennie noire. La trame de ce roman de 327 pages, paru à Mim Editions, tourne autour d'événements réels, qui ont eu lieu durant la décennie noire et d'autres imaginaires, dans le genre polar fiction.

Dans une caserne où il s'est réfugié après une longue poursuite par les villageois pour destruction du mausolée de "Sid El Majdoub", Wahid Hamras relate son histoire aux enquêteurs avant de se voir accusé de trafic avec une équipe de fouilles archéologiques étrangère, voire du meurtre de trois personnes de son patelin.

L'auteur met sous les projecteurs l'emprise de la sorcellerie et de la superstition dans la société et les manoeuvres de l'Occident pour s'accaparer le patrimoine de ses anciennes colonies, en tentant de prouver, à travers son roman, que parmi les saints-patrons fortement ancrés dans la croyance populaire, beaucoup n'ont jamais existé.

Le portrait psychologique du principal personnage du récit s'éclaircit, au fil de l'interrogatoire, laissant apparaître une personnalité instable souffrant de profonds chocs liés à des déceptions et trahisons avec en toile de fond des événements entremêlés dans la réalité et l'imaginaire.

Né en 1988, Abdellatif Ould Abdellah est diplômé en architecture et a à son actif deux autres romans, "Out of control" (Kharij Saytara), paru en 2016 et "Tabarrouj" en 2018.

## TURQUIE

**Ghezal champion et meilleur passeur**

Rachid Ghezal et le Besiktas sont sacrés champions de Turquie, samedi, lors de la dernière journée de la Süper Lig, marquée par un suspense et une course-poursuite qui a tenu le pays en haleine toute la soirée. Le Besiktas a remporté le titre, le seizième de son histoire, en devançant Galatasaray de Sofiane Feghouli à la différence de buts, seulement un but de plus (45 contre 44) ! Les poulains de Seren Yalçın ont gagné (2-1) à Göztepe, en présence de quelques dizaines de supporters autorisés dans les gradins, et les camarades de Feghouli, qui jouaient en même temps contre Malatyaspor, ont aussi gagné (3-1). Les hommes de Fatih Terim ont été virtuellement champions pendant neuf minutes, jusqu'à ce que Ghezal ne marque le but de la victoire et de la délivrance sur penalty, son huitième but en championnat. L'ancien Lyonnais termine meilleur passeur du championnat turc avec 17 passes au compteur. C'est le joueur le plus décisif en Turquie cette saison. Il a célébré le titre avec le drapeau algérien sur le dos et affiché son vœu de rester au Besiktas, lui qui est sous contrat avec Leicester jusqu'en juin 2022. "J'aime énormément Besiktas. Je suis heureux ici. Je souhaiterais rester, mais cela ne dépend pas que de moi", dira l'international algérien, en route pour le doublé, car son équipe jouera la finale de la Coupe de Turquie, ce mardi, face à Antalyaspor.

L. B.

## FC METZ

**Boulaya veut partir**

Le milieu offensif de la sélection algérienne, Farid Boulaya, veut changer d'air cet été et quitter le FC Metz où il a brillé cette saison (32 matchs, 5 buts et 8 passes décisives en L1). Boulaya a refusé de prolonger son contrat qui expire en juin 2022, selon L'Equipe, obligeant ainsi la direction de son club à le vendre cet été, pour ne pas le perdre gratuitement à l'issue de la prochaine saison. Sa valeur est estimée à 4 millions d'euros et plusieurs clubs sont déjà intéressés par ses services. Son vœu est de rejoindre un club engagé dans une compétition européenne. Souffrant d'une blessure musculaire, Boulaya n'est pas retenu dans le groupe messin pour le match en déplacement de ce dimanche soir face au FC Lorient. Il devrait faire son retour pour le choc de la dernière journée de la Ligue 1 française face à l'Olympique de Marseille.

L. B.

## CA BORDJ BOU ARRERIDJ

**Les joueurs contre la baisse des salaires**

Les joueurs du CA Bordj Bou Arreridj ont rejeté la proposition de l'administration de réduire leurs salaires en vue de surmonter la crise financière que traverse l'équipe. Les joueurs tiennent à leur revendication de percevoir leurs salaires en retard (11 mois pour certains) en contrepartie d'un accord pour la baisse des salaires. Il a été convenu à l'amiable avec les joueurs de leur verser une partie de leurs dus dès la perception de la subvention accordée par la LFP et estimée à 20 millions DA pour éviter le recours à la commission des litiges. D'autre part, la direction du club tente de trouver une solution à l'amiable pour la question des redevances dues au joueur Makhlof Rachache qui a évolué au sein du club durant la saison 2013-2014 qui a exigé via un verdict du TAS une indemnisation de plus de 40 millions DA. La direction a proposé à son manager de régler amicalement cette affaire contre le paiement de 20 millions DA.

## JUDO

**La sélection algérienne en stage en Tunisie**

La sélection algérienne (messieurs/dames) s'est rendue, hier en Tunisie, pour effectuer un stage bloqué de deux jours, en vue des Championnats d'Afrique seniors, qui se dérouleront du 20 au 23 mai à Dakar, selon la Fédération (FAJ). "La sélection nationale ralliera la Tunisie dès dimanche après-midi, et outre les derniers réglages techniques, elle profitera des deux jours qu'elle passera dans ce pays pour effectuer les tests de dépistage du coronavirus", a indiqué la FAJ sur son site officiel. Les Championnats d'Afrique prévus à Dakar sont qualificatifs aux prochains Jeux Olympiques d'été à Tokyo, initialement prévus en 2020 et décalés finalement à 2021 en raison de la crise sanitaire mondiale, liée à la pandémie du nouveau coronavirus. La délégation algérienne est conduite par trois membres du Bureau fédéral, à savoir, Badreddine Lazizi, Ahmed Kebaïli et Hafid Bouhella.

## MC ALGER

**Brahmia contre la venue de Hammar**

**La présence de Hammar vendredi soir au 5-Juillet a fait des mécontents et provoqué même des incidents dans la tribune de presse.**

Le MC Alger n'arrive toujours pas à retrouver le calme et la sérénité. La présence de Hammar vendredi soir au 5-Juillet a fait des mécontents et provoqué même des incidents dans la tribune de presse. La direction du MC Alger, à sa tête Amar Brahmia, compte, à juste titre, attaquer en justice, toutes les personnes impliquées dans les incidents survenus au niveau de la tribune de presse lors du match contre le WA Casablanca, dont l'ex-président de l'ES Sétif, Hassan Hammar. «La nouvelle direction du MC Alger, tout en dégageant toute responsabilité dans le désordre provoqué au niveau de la tribune de presse et fermement déci-



dée à faire face aux multiples manipulations et autres déstabilisations, s'engage à poursuivre devant les institutions compétentes et devant les tribunaux algériens, toutes les personnes clairement identifiées dans les images et vidéos en sa possession et particulièrement à l'encontre d'un ancien dirigeant de l'ES Sétif qui aspire avec insistance à un emploi au sein du MCA.

Ainsi, le MJS, la CAF, la FAF et la LFP seront dument saisis et informés et une plainte contre les personnes identifiées sera déposée au niveau du tribunal de Bir Mourad Raïs, pour la réparation du préjudice moral et financier qui serait subi par le Mouloudia d'Alger à cause de ces comportements irresponsables et inacceptables », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur la page officielle du MCA sur Facebook. En somme, Brahmia s'oppose clairement à la venue de Hammar, pressenti au poste de Directeur Général, surtout qu'il s'agit d'un repris de justice.

L. B.

## COUPES AFRICAINES

**La CAF désigne les villes des finales**

La finale de la Ligue des Champions de la CAF2020- 2021 aura lieu à Casablanca au Maroc alors que la finale de la Coupe de la Confédération se jouera à Cotonou au Bénin, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF). D'autre part, l'Egypte accueillera la finale de la première édition de la Ligue des champions féminine 2021. Pour rappel, trois clubs algériens sont encore en lice dans les deux compétitions africaines qui ont atteint le stade des quarts de finale. Le CR Belouizdad et le MC Alger en Ligue des champions et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération. En quarts de finale aller de la Ligue des champions, le MC Alger a été accroché par le WA Casablanca (1-1) vendredi soir au stade 5 juillet (Alger).

**LA CAN 2023 DES U17 ATTRIBUÉE À L'ALGÉRIE**

Le CR Belouizdad a battu l'ES Tunis (2-0) samedi au stade 5 juillet. En quarts de finale de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie affronte les Tunisiens du CS Sfaxien ce dimanche à Sfax. La Confédération

africaine de football a attribué à l'Algérie l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans (U17), CAN 2023, a indiqué ce samedi cette instance. La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de la CAF tenue ce samedi dans la capitale rwandaise Kigali sous la présidence du Sud-Africain Patrice Motsepe. Pour rappel, ce sera la seconde fois que l'Algérie va accueillir une phase finale de la CAN des U17 après l'édition 2009 où elle avait atteint la finale de la compétition, battue par la Gambie (1-3). La Fédération algérienne de football (FAF) a retenu le nouveau stade d'Oran, le stade du 5-juillet d'Alger, et Mustapha-Tchaker de Blida, dans le dossier de candidature à l'organisation de la 15e édition de la Coupe d'Afrique des nations des U17. La FAF avait annoncé le 4 février dernier, avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour présenter la candidature de l'Algérie pour abriter ce rendez-vous continental. La 14e édition, qui devait se jouer cette année au Maroc (13-31 mars), et à laquelle devait prendre part l'équi-

pe nationale, a été annulée en raison de la situation dans plusieurs pays africains liée au Covid-19. La décision a été prise moins d'une semaine avant le début du tournoi, au terme de la réunion du Comité d'urgence de CAF, tenue à Rabat pour étudier les différents scénarios qui se proposaient dans le cadre de la CAN des U17. D'autre part, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans CAN-2023 sera organisée par l'Egypte. Le Comité exécutif de l'instance africaine a également confié l'organisation de la CAN de beach-soccer 2022 au Mozambique.

**Résultats des quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique**

MC Alger (Algérie) - WA Casablanca (Maroc) 1-1  
CR Belouizdad (Algérie) - Espérance ST (Tunisie) 2-0  
Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Simba SC (Tanzanie) 4-0  
Al-Ahly (Egypte) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 2-0

## COUPE D'ALGÉRIE DE CYCLISME

**La deuxième manche le 22 mai à Tlemcen**

La deuxième manche de la Coupe d'Algérie 2021 de vélo tout terrain (toutes catégories) aura lieu le 22 mai courant à Tlemcen. La compétition, ouverte aux cadets, juniors, seniors (messieurs / dames) et master concernera les épreuves de VTT et de XCO, se dérouleront sur un parcours de 4,2 kilomètres. Les engagements se feront entre le 16 et le 20 mai. La compétition sera précédée d'une réunion technique, prévue le 21 mai (20h00) au niveau de l'hôtel où les athlètes éliront domicile.

**LA 3<sup>e</sup> MANCHE GP D'ORAN DU 27 AU 29 MAI**

La troisième manche de la 25e édition du Grand Prix cycliste d'Oran se déroulera, en trois étapes, du 27 au 29 mai, ont annoncé dimanche les organisateurs. Cette compétition, ouverte aux juniors et seniors (messieurs), débutera par un contre-la-montre individuel, dans l'après-midi du jeudi 27 mai. Elle sera suivie le lendemain d'une course sur un circuit fermé de 4,5 kilomètres,

pour s'achever par une course sur route, prévue le samedi 29, sur une distance de 146 kilomètres. "Lors de la deuxième étape, prévue le vendredi 28, les juniors devront effectuer 16 tours, sur un circuit de 4,5 kilomètres.

Soit un total de 72 kilomètres, alors que les seniors devront effectuer 20 tours, pour un total de 90 kilomètres" ont encore précisé les organisateurs. L'engagement des athlètes se fera entre le 22 et le 26 mai.

BAYERN MUNICH

# Lewandowski dans l'histoire

**Il restera encore une journée de Bundesliga à Lewandowski pour améliorer cette marque mythique, avec la réception samedi prochain d'Augsbourg.**

Il l'a fait ! Buteur samedi face à Fribourg, Robert Lewandowski a réussi à égaler un record iconique : celui de Gerd Müller et ses 40 buts en une saison de Bundesliga. Son record tenait depuis la saison 1971-72. Le Polonais du Bayern a réussi à atteindre ce total ahurissant en seulement 28 matches. Il lui reste encore la possibilité de devenir le seul détenteur de ce record. C'est un temps que les moins de quarante ans ne peuvent connaître. Et un record que l'on avait fini par penser inégalable. "Lewy" a ajouté le 40e pion sur penalty, dès la 26e minute. Après son but, le buteur polonais a dévoilé un t-shirt sous son maillot avec l'inscription "4ever Gerd". Avant de recevoir une haie d'honneur de ses coéquipiers au cœur d'une rencontre sans véritable enjeu sportif, puisque le Bayern a d'ores et déjà sécurisé le titre de champion d'Allemagne alors que Fribourg est installé dans le ventre mou. Lewandowski, lui, n'a pas relâché la pression. Son patron Karl-Heinz Rummenigge, qui dit depuis des années qu'il est "le meilleur avant-centre du monde", a toutefois exprimé ce que beaucoup d'Allemands ressentent, un pincement au cœur pour Gerd Müller, qui termine sa vie à 75 ans dans un établissement accueillant des patients d'Alzheimer. "Je suis un peu partagé", a avoué l'ancien double Ballon d'Or, "mais je sais ce que ce record représente pour Robert".

## 40 BUTS EN 28 MATCHES

Il restera encore une journée de Bundesliga à Lewandowski pour améliorer cette marque mythique, avec la réception samedi prochain d'Augsbourg. Ce record vient couronner deux saisons d'exception du buteur Polonais, qui semble avoir



atteint à 32 ans l'apogée sa carrière. Après des années à dominer la Bundesliga, mais sans jamais vraiment exploser au niveau international, Lewandowski a soudain pris une autre dimension. Il fut l'an dernier l'homme-clé du triplé du Bayern, en terminant meilleur buteur dans les trois compétitions, le championnat (34 buts), la coupe d'Allemagne (6 buts) et la Ligue des champions (15 buts). Ces exploits ont été couronnés par une récompense qu'il attendait depuis des années : le titre de meilleur joueur FIFA 2020, titre individuel coexistant avec le Ballon d'Or, non décerné l'an dernier en raison de la pandémie de Covid-19. L'une de ses plus étonnantes caractéristiques est sa constance, physique et mentale. De toutes les stars du Bayern, il est le seul qui ne baisse jamais de niveau lors des passages à vide de l'équipe, souvent en novembre ou décembre. Physiquement, sa résistance aux blessures est stupéfiante, pour un attaquant qui n'est jamais ménagé par les défenseurs adverses. De son arrivée au Bayern en 2014 jusqu'en fin de saison dernière, il

avait manqué en moyenne moins de trois matches par saison. Son record de buts cette saison est d'ailleurs d'autant plus extraordinaire que Lewandowski a manqué pour une fois plusieurs matches, et qu'il a atteint la marque de 40 buts en ne participant qu'à 28 matches de Bundesliga. Buteur d'instinct mais travailleur acharné, l'homme qui fut repéré à l'âge de 21 ans par Dortmund alors qu'il jouait au Lech Poznan, en Pologne, n'a jamais cessé de progresser. Au fil des ans, il a diversifié son jeu. Capable de décrocher pour venir participer à la construction, très fort dos au but, défenseur appliqué s'il le faut, il est bien plus qu'un simple finisseur. Sa rigueur dans la préparation, son assiduité à l'entraînement, son souci de l'alimentation, sont aussi cités en exemple au Bayern et au-delà. "Mon mari est une machine", a lancé récemment son épouse Anna, ancienne internationale polonaise de karaté, qui lui sert de coach privée et veille sur son régime alimentaire. Ses coéquipiers, eux, l'ont surnommé "The Body" pour son corps sculpté par la musculation.

## LE PSG LE VEUT

L'attaquant polonais, qui est lié au Rekordmeister jusqu'en juin 2023, fait partie des meilleurs numéros neuf de la planète football depuis de longues saisons et logiquement, son nom est souvent cité du côté des plus grandes équipes européennes, que ce soit au Real Madrid ou encore au Paris Saint-Germain. L'Equipe a révélé d'ailleurs, samedi soir, que l'homme venant d'égaliser le record (de Gerd Müller) de buts en une saison de Bundesliga avec le Bayern n'a jamais semblé aussi proche d'un départ de la Bavière et réfléchit ainsi à changer d'air après avoir évolué au cours des 11 dernières années en Allemagne (il a porté les couleurs du Borussia Dortmund de 2010 à 2014). Le quotidien sportif l'assure : Robert Lewandowski n'est pas du tout contre une nouvelle aventure, au contraire, et qu'à son âge, il s'agit du moment où jamais de faire profiter ses talents de buteur hors-pair au sein d'un autre cadreur du Vieux Continent. L'Equipe ajoute que le changement d'entraîneur cet été (Julian Nagelsmann va remplacer Hansi Flick) ainsi que le départ à la retraite du président du Conseil d'administration Karl-Heinz Rummenigge en fin d'année pour laisser la place à Oliver Kahn pourraient être des éléments faisant pencher la balance vers un départ du Bayern dans l'esprit du Polonais. Mais la route n'est pas toute tracée et l'opération est tout sauf bouclée. D'après L'Equipe, l'éventuelle arrivée de l'international polonais (118 sélections, 66 buts) au sein du club de la capitale est avant tout conditionnée à l'avenir de Kylian Mbappé (22 ans, sous contrat jusqu'en 2022).

Si les négociations au sujet de la prolongation de contrat du meilleur buteur de la Ligue 1 venaient à échouer, le PSG pourrait se résigner à vendre son numéro 7. Cela laisserait alors la place à Lewandowski. Dans ce dossier, Nasser Al-Khelaifi et Leonardo devront également faire avec la volonté des dirigeants du Bayern Munich, qui ont déjà fait savoir que la machine à but polonaise n'était pas à vendre.

REAL MADRID

## Zidane lâche une bombe dans le vestiaire

S'étant montré très flou concernant son avenir à Madrid, samedi en conférence de presse, « Zizou » aurait bel et bien pris une décision. « Il y a un moment où il faut changer parce que c'est bon pour tous, a-t-il indiqué. Il y a des moments où il faut être là et d'autres où il faut partir pour le bien de tous. » Selon les informations de Goal Espagne et OndaCero, le technicien français compte finalement quitter les Merengues durant les prochaines semaines. Il aurait d'ailleurs annoncé la nouvelle à ses hommes dans le vestiaire. Annoncé proche d'un départ à plusieurs reprises depuis le début de l'exercice sportif en cours, Zinedine Zidane est pour le moment sous contrat avec la Casa Blanca jusqu'en 2022. Usé par l'énorme exigence du Real Madrid, comme ce fut le cas en 2018 après la victoire en Ligue des Champions, le coach madrilène aurait choisi de partir. Il pourrait ne pas tarder à débiter une nouvelle aventure en choisissant de retourner au sein de son ancien club de la Juventus en remplacement d'Andrea Pirlo. De son

côté, Florentino Pérez a bien senti la fatigue du Français et aurait avancé ses pions pour sa succession.

### RAUL TIEN LA CORDE

Une légende pour succéder à une autre légende. Selon Marca, le Real Madrid a identifié celui qui devrait être le successeur de Zinedine Zidane, en cas de départ de l'entraîneur français en fin de saison. C'est Raul Gonzalez Blanco, mythique attaquant des Merengues dans les années 1990 et 2000, qui serait choisi. L'ancien n°7 du Real fait actuellement ses classes en dirigeant le Real Madrid B, comme Zidane avant lui. Avec le Castilla, Raul a remporté la YouthLeague la saison dernière, en dominant Benfica en finale (3-2). Cette saison, son équipe est actuellement à la lutte pour monter en Liga 2.

### CAMAVINGA

#### POUR RENFORCER LE MILIEU

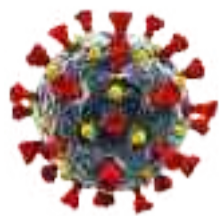
Il n'y a pas qu'en attaque le Real Madrid doit se renforcer. On sait que les Merengues ont envie de frapper un

grand coup cet été, en recrutant un attaquant de classe mondiale, comme Erling Haaland ou Kylian Mbappé. Mais en parallèle, alors que David Alaba doit arriver en défense, le milieu de terrain pourrait avoir besoin d'un peu de sang neuf. Même si le trio historique Modric-Casemiro-Kroos a réalisé de belles choses cette saison, un renfort supplémentaire semble nécessaire pour le Real Madrid. Surtout depuis la demi-finale de Ligue des champions où l'équipe de Zidane a été nettement dominée dans l'entrejeu, étouffée par le pressing et le volume de jeu de N'Golo Kanté. Le Real cherche ainsi un joueur dans le registre du Français, et l'un des noms qui se dégagent est celui d'une autre Tricolore : Eduardo Camavinga. La démonstration de force et de puissance de joueurs comme Kanté a conduit la noble zone de Valdebebas à admettre qu'il est nécessaire d'injecter ce muscle et cette projection offensive que peu de joueurs ont dans l'effectif actuel sauf Valverde.

COUPE D'ANGLETERRE

## Leicester, c'est historique !

En battant samedi Chelsea, 1-0, Leicester City s'est adjugé la première Coupe d'Angleterre de son histoire, cinq ans après une première couronne en Championnat. Cette finale de Coupe d'Angleterre 2021, Chelsea-Leicester City, ce sont d'abord des chiffres. La 140e édition a vu 21 000 spectateurs dans les tribunes de Wembley, signe supplémentaire de l'assouplissement des restrictions sanitaires outre-Manche. Leicester a remporté samedi la première Cup de son histoire, cinq ans après avoir créé l'énorme sensation de décrocher son premier titre de champion. Cette finale, c'est aussi le but que beaucoup, pour ne pas dire, tous les footballeurs, pros ou amateurs, rêvent d'inscrire. A la 63e minute de jeu, Youri Tielemans s'est avancé vers la surface des Blues et devant un Thiago Silva pas très inspiré sur ce coup, a déclenché une frappe croisée, direction la lucarne de Kepa (0-1). Le milieu belge est devenu le premier joueur des Foxes à marquer en finale de la Coupe d'Angleterre depuis 1963. Les livres d'histoire se souviendront aussi de Kasper Schmeichel. Cette finale, ce sont aussi deux arrêts énormes. Le Danois s'est d'abord détendu sur un tir de Chilwell (78e) avant d'écœurer Mount et le peuple de Chelsea (87e). Son manager Thomas Tuchel vient de perdre une première finale cette saison, avant celle de la Ligue des champions le 29 mai à Porto contre Manchester City. Dans trois jours, Blues et Foxes se retrouveront en Premier League (37e journée) sur fond de bataille pour une place en C1 la saison prochaine.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 117 nouveaux cas, 108 guérisons et 8 décès en 24 heures

LA DÉCISION A ÉTÉ APPROUVÉE LORS DU CONSEIL DES MINISTRES

# Réouverture partielle des frontières le 1<sup>er</sup> juin prochain

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a approuvé hier, une décision relative à la réouverture des frontières « dès début juin prochain », indique un communiqué du Conseil des ministres. Un plan de cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran a été proposé pour marquer la réouverture des frontières, fermées depuis plus d'un an, et ce, dans le « strict respect » des mesures préventives contre le coronavirus (Covid-19). « Après avoir entendu un exposé du Premier ministre sur l'activité du gouvernement lors des deux dernières semaines, et après la présentation des recommandations de la réunion consacrée, hier, à l'examen des mécanismes appropriés pour organiser l'opération d'ouverture des frontières aériennes et terrestres, le Conseil des ministres a approuvé des propositions en faveur d'une ouverture partielle des frontières terrestres et aériennes algériennes dès début juin », souligne le communiqué. L'ouverture partielle des frontières se fera avec « une moyenne de cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran », ajoute la même source, mettant l'accent sur la nécessité de « respecter rigoureusement les mesures préventives ». Selon la même source, un autre communiqué précisant les conditions d'organisation de cette réouverture sera diffusé « dans une semaine ». Le Conseil des ministres a également examiné et approuvé notamment, « un projet d'arrêté modifiant et complétant l'ordonnance n° 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires » qui vise selon le même document, « à adapter ce texte aux dispositions de la Constitution de 2020, et à y



inclure quelques amendements liés à la conduite de la vie professionnelle du personnel militaire. Le Conseil a aussi examiné un projet d'ordonnance présenté par le ministre des Finances, portant loi de finances complémentaire pour 2021, qui comportait « un ensemble de mesures liées à la prise en charge des effets de la crise sanitaire, à l'appui des programmes de développement dans les zones d'ombre, et des mesures législatives visant à encourager la finance islamique et à stimuler les investissements dans certains secteurs vitaux ». À cet égard, « le Président de la République a demandé au Gouvernement notamment de « créer un fonds spécial pour les biens confisqués » qui seront à l'avenir récupérés « sur la base des décisions judiciaires

définitives, dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption ». Il a également ordonné au Gouvernement d'encourager le processus d'attraction des fonds « circulant sur le marché parallèle ». Le Président a également chargé le Gouvernement de continuer à « étudier la méthodologie appropriée pour réduire le nombre de fonds spéciaux et les réintégrer dans le processus normal de la gestion des recettes et des dépenses de l'État dans la transparence et l'efficacité nécessaires pour assurer un bon contrôle du budget de l'État ». D'autres secteurs ont également été à l'ordre du jour du Conseil des ministres notamment ceux du Commerce, de la Transition énergétique et de l'Énergie et des Mines.

Synthèse R. N.

EXAMENS DU BAC ET DU BEM

## Début hier du retrait des convocations

Les candidats aux examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2021 ont commencé hier à retirer leurs convocations sur les deux sites de l'Office national des Examens et Concours (Onec). En avril dernier, le département de l'Éducation nationale avait annoncé la date du retrait des convo-

cations des élèves scolarisés candidats aux examens nationaux, à savoir du 16 mai au 17 juin pour les candidats au BEM sur <https://bem.onec.dz> et du 16 mai au 24 juin pour les candidats au Baccalauréat sur <https://bac.onec.dz>.

Par ailleurs, les candidats libres, précises le ministère, peuvent retirer durant la

même période leurs convocations à partir des deux sites de l'Onec (selon l'examen à passer).

A noter que l'opération de retrait des convocations pour l'examen de fin de cycle primaire a débuté le 4 mai courant et se poursuivra jusqu'au 2 juin prochain sur le site <https://cinq.onec.dz>.

COUPE DE LA CAF

## La JSK met un pied en demi-finale

La JS Kabylie a réussi une excellente opération, en s'imposant (1-0), hier à Sfax, devant le CS Sfaxien, pour le compte des quarts de finale aller de la Coupe de la CAF. Le but de la victoire a été marqué par le capitaine Bensayah à la 61<sup>e</sup> sur penalty.

Le CSS a raté un penalty dans les ultimes minutes de la première période par son buteur Chaouat. Les Canaris mettent un pied en demi-finale avant le match retour qui se jouera le 23 mai à

Tizi Ouzou à partir de 17h. Il est à rappeler que le vainqueur de ce derby maghrébin affrontera en demi-finale le vainqueur entre le Coton Sport du Cameroun et Jaraaf du Sénégal.

L. B.

**Résultats des quarts de finale aller**  
 Cotonsport - Jaraaf 1-0  
 Orlando Pirates - Raja Casablanca 1-1  
 Pyramids - Enyimba 4-1  
 CS Sfaxien - JS Kabylie 0-1



## Au fil du jour

### La doxa des prédateurs

Par Rachid Ezziane

Les riches sont devenus si riches qu'ils ne savent pas quoi faire de leur richesse. Mais si le pauvre se plaint d'avoir froid en hiver, les riches lui répondent que c'est à cause des saisons et qu'ils n'ont rien à voir là-dedans. Mais si ce pauvre misérable vole un bout de pain pour calmer sa faim, on lui fera un procès digne de Jean Val-Jean. Et Victor Hugo n'a toujours pas écrit « ses misérables », deux siècles après...

Tel est le scénario de la fin de la démocratie occidentale ; j'ai bien précisé occidentale, car la nôtre n'a pas encore vu le jour. J'ai peur qu'avec ce qui se passe dans le monde, nous aurons dans les bras un mort-né qui n'aura vécu que le temps d'une gestation.

Stephen Hessel avait bien prédit la chose dans son livre « Indignez-vous » qui s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde. Et si la tempête s'est calmée, c'est pour mieux souffler, dit l'adage.

Et comble de l'histoire, ce sont ceux qui sont censés agir pour le bien des plus faibles, comme les députés, les syndicalistes et autres commis de l'État, qui les enfoncent encore plus par leur compromission avec les riches pour quelques sales dividendes.

D'innombrables analyses, ça et là, sur les plateaux de télé et les journaux, essaient d'apporter des solutions pour remédier à la crise qui n'a que trop traîné, que trop bouffé du petit peuple, en vain ! Pourquoi ? Parce que toutes ces analyses oublient, ou feignent d'oublier, le vrai problème de la crise. Que les politiques gouvernent sans compromission avec les riches. Que ces derniers payent ce qu'ils doivent au peuple par la force du « contrat social ». Et que seule l'égalité des chances entre les fils du peuple départage les compétences. Le reste n'est que voile sur voile et tamis sur tamis pour cacher le soleil de la vraie sortie de crise. Mais l'histoire nous a enseigné que jamais les riches et leurs acolytes, encore moins ceux qui les servent, n'ont agi pour les intérêts des travailleurs ou leur pays. Et ce n'est qu'avec la rigueur de la loi et du principe « quand, comment et où as-tu accumulé ça ? » que l'on peut dire que les gouvernants agissent pour le bien de leur pays, peuple et Nation.

Et puis... les riches ne donnent jamais sans qu'on leur tape sur les doigts. Jean Ziegler, le politologue Suisse, les appelle les nouveaux maîtres du monde. Selon lui, ces derniers agissent comme des prédateurs et s'organisent entre eux en groupes fermés agissant selon une doxa propre à eux. « En ce début de millénaire, dit-il, les oligarchies capitalistes transcontinentales règnent sur l'univers. Leur pratique quotidienne et leur discours de légitimation sont radicalement contraires aux intérêts de l'immense majorité des habitants de la terre. »

Pour ma part, je résumerai mon avis à ce qu'avait dit Bertolt Brecht : « J'ai appris une chose et je sais en mourant qu'elle vaut pour chacun : vos bons sentiments, que signifient-ils si rien n'en paraît au dehors ? Et votre savoir, qu'en est-il s'il reste sans conséquences ? Je vous le dis : souciez-vous, en quittant ce monde, non d'avoir été bon, cela ne suffit pas, mais de quitter un monde bon ! »